

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. III.

MONTREAL, 1^{er} AOUT 1883.

No 8.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles, de membres de bureau d'examineurs, du principal de l'Ecole Normale McGill — Erection de municipalités scolaires — Annexion de municipalités scolaires — Avis de demande d'érection et de délimitation de municipalités scolaires — Ordre pour modifier l'ordre en conseil No 83 du 19 Mars 1877 — Diplômes octroyés par l'Ecole Normale Laval, par l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Aux instituteurs — Liste des degres et diplômes donnés à l'Université Laval — Distribution des prix à la Maîtrise St-Pierre, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Proclamation des prix à l'Académie commerciale catholique — Distribution des prix et collation des diplômes à l'Ecole polytechnique — Proclamation des prix et distribution de médailles d'honneur à l'Ecole Montcalm, à l'Ecole Belmont, à l'Ecole Olier, à l'Ecole Champlain, à l'Ecole Sarasfield. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Association des Instituteurs catholiques de Montréal, et de la banlieue — Influence de l'exemple dans l'éducation du caractère — Physiologie : de la Soif — Education par les fables : Le Chien de chasse — Question de grammaire — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes divers. — LECTURE POUR TOUS : Pensées diverses — Feuilleton : Zacharie le maître d'école. — Bibliographie. — Annonces. — Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 juin dernier (1883), de nommer M. Benoit Lalonde commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, en remplacement de M. Ophné Louis Gadoury, dont la nomination a été révoquée.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil, en date du 19 juin dernier :

Nommer le Révd J Smith et le Dr William Maguire, membres du bureau des examinateurs catholiques siégeant à New-Garlsruhe, dans le comté de Bonaventure, en remplacement de T. D. Gauvreau, écuyer, et du Révd P. J. Fortier, qui ont cessé de résider à une distance convenable du dit bureau pour continuer d'en faire partie.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "municipalité scolaire du village de Richelieu," dans le comté de Rouville, tout le territoire incorporé sous le nom de village Richelieu, moins toutefois les terrains de Joseph Rainville, Arthur Choquette, Charles Martel, Joseph Choquette et Edmond Lareau, ces dits terrains désignés sous les numéros 92 et 93, partie sud-ouest 94, autre partie balancée de 94 et 97, du cadastre officiel du village Richelieu, auquel territoire se trouve joints et annexés, du côté sud, les propriétaires suivants de la paroisse de N.-D. de Bonsecours, savoir : François Saurette, Paul Napoléon Vigeant, Jean-Baptiste Bousquet, William Mack, Louis Meunier, Charles Servais, étant les Nos. 1, 2, 3, 7, 8, 9, 11, du dit cadastre, Elzéar Daigneau, Damase Varietur et Joseph St-Pierre, dont les terrains forment partie du No. 3 du dit cadastre.

Annexer pour les fins scolaires à la paroisse de Sainte-Anastasie de Nelson, dans le comté de Mégantic, les 9e et 10e rangs du canton de Nelson, qui y sont déjà annexés pour les fins civiles par l'acte 45 Vict., ch. 43.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

22 juin 1883.

Avis de demande d'érection et de délimitation de municipalité scolaire, etc., en vertu de la 5e sec., Vic., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire la paroisse de Sainte-Philomène de Fortierville, dans le comté de Lotbinière, avec les mêmes limites qui lui sont assignées dans la proclamation du Lieutenant-Gouverneur, en date du 1er mai 1882.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5e section de la 41 Victoria, chap. 6.

Eriger en municipalité scolaire toute la banlieue de la paroisse Notre-Dame de Québec, renfermée dans les limites qui divisent la dite banlieue de la cité de Québec, des paroisses et municipalités de Saint-Sauveur, Sainte-Foye et Saint-Colomb de Sillery, et la détacher de la dite paroisse de Saint-Colomb de Sillery, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vic., ch. 6.

Annexer (pour les fins scolaires) à la paroisse du "Sacré Cœur de Jésus," comté de Beauce, certains lots de "Saint-Pierre de Broughton," dans le même comté, suivant la proclamation en date du dix-neuf février dernier (1883).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5ème section, 41 Vict., chap. 6.

Distraire de la municipalité scolaire de "Anse à Valeau" cette partie de territoire qui s'étend à l'est, à compter de la propriété Thomas Savage, inclusivement; et à l'ouest à celle de Nicolas Tapp, aussi inclusivement, formant une étendue de quatre milles environ de front sur deux milles de profondeur, pour être nommée "Municipalité de Petit Cap," dans le comté de Gaspé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

12 juillet 1883.

Il a plu au LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer Lampson Paul Robins, écuyer, L. L. D., principal et professeur ordinaire de l'École Normale McGill, en remplacement de William Henry Hicks, écuyer, qui a résigné avec le titre de principal émérite et professeur associé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 juillet dernier (1883), de modifier l'ordre en conseil No. 81, du 19 mars 1877, concernant la division du canton d'Aylwin, dans le comté d'Ottawa, en deux municipalités scolaires distinctes, en omettant les mots "cinquième rang, et les trente-sept premiers lots du sixième, septième et huitième rangs," et en y substituant les mots "cinquième, sixième, septième et huitième rangs."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 de juillet dernier, (1883), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Sainte-Philomène de Fortierville," dans le comté de Lotbinière, la paroisse de ce nom, telle qu'érigée civilement par proclamation du 1er mai 1882.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 9 juillet dernier, (1883), d'annexer à la municipalité scolaire de "Buckland," dans le comté de Bellechasse, toute la partie du "Canton Mailoux" qui a été annexée à la paroisse de Notre-Dame Auxillatrice de Buckland, par l'acte 46 Vict., chap. 40, intitulé: "Acte pour ériger civilement la paroisse de Notre-Dame Auxillatrice de Buckland, dans le comté de Bellechasse."

Diplômes octroyés par l'École Normale Laval.

ANNÉE SCOLAIRE 1882-83.

Élèves-instituteurs.

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE : MM. Thomas Savary, Guillaume Maltais, Thomas Tremblay, Alphonse Caron, Onésime Simard, Arsène Tremblay, Ulric Paquet.

POUR ÉCOLE MODÈLE : MM. Alphonse Vallée, Germain Laberge, Louis Noël, Zoël Dubeau, Octave Delisle, Onésiphore Lemay, Amable Mercier, François Brossard, Joseph Dutil, Joseph Lemay, Ernest Debel, George Gagnon, Olivier Trépanier, Philippe Hardy, Toussaint Simard.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : MM. Joseph Alfred Simard, Adolphe Parrot, Philibert Tremblay, Théophile Sylvain, Eugène Gagnon, Rémi Pagé, François Chevigny de la Chevrotière, Louis Savary, Henri Simard, Alfred Felteau, Auguste Marcoux, Herménégilde Plante, Joseph Lavigne, Delphis Côté.

Élèves-institutrices.

POUR ÉCOLE MODÈLE : Melles Adelaïde Germain, Wilhelmine Michaud, Marie Biron, Aimée Beaudet, Délima Lagneux, Arthémise Cloutier, Maria Larochelle, Zélia Fiset, Rose-Aimée Labonté, Amélie Leclerc, Christine Arsenault, Céline Hudon, Lucie Naud, Virginie Lemay, Florestine Bérubé, Malvina Rochette, Joséphine Mailhot, Arthémise de Varen-

nes, Rosalie Giguère, Arzèlie Cloutier, Denise Côté, Mary-Jane Levey, Arabella Laliberté, Marie Dutil, Athénaïse Nadeau, Marie Poitras.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : Melles Adélie Richard, Laura Talbot, Marie Lebel, Emméline Houde, Johanna Williams, Lucina Lemay, Elodie Noël, Eveline Hébert, Maria Marquis, Malvina Beau-lieu, Joséphine Galarneau, Célestine Godbout, Octavie St-Laurent, Paméla Lèvesque, Céline Ouellet, Julie Couillard, Alice Dionne, Mathilda Giroux, Louisa Lindsay, Mathilde Routhier, Emélie Légaré, Georgina Petigrew, Lèda Marti-cotte.

Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques Cartier,

ANNÉE SCOLAIRE 1882-83.

ÉCOLE ACADÉMIQUE : MM. Théophile Allaire, Hormidas Bergeron, Joseph Lamarche, Napoléon Lavoie, Narcisse Perrault, Edmond Pagé.

ÉCOLE MODÈLE : MM. Charles Eugène Tassé, Odilon Poliquin, Alphée Trépanier, Napoléon Bellisle, Louis Dorais, Angus Caza, Alexandre Brisebois.

MM. Alfred Côté et Rodrigue Gravel n'ayant pas l'âge voulu par la loi, n'ont pu obtenir de diplôme.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE. — MM. Armand Pominville, Avila Masson, Victor Dubuc.

H. A. VERREAU, P^{tré.},

Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

Aux Instituteurs.

La soixante-seizième Conférence de l'Association des Instituteurs de la cir-conscription de l'École Normale Jacques-Cartier aura lieu jeudi, le 30 courant, à 7.30 h. au soir, et se continuera le lende-main, à 9.30 h. de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances.

Les deux questions suivantes seront offertes à la discussion :

“ 1o. Est-il utile, dans une municipa-lité, de comparer toutes les écoles, en comprenant, dans cette comparaison, tous les élèves de chaque école ?

“ 2o. Les Congrès pédagogiques peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

“ Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? ”

Par ordre,

D. BOUDRIAS, Secrétaire.

Liste des degrés et diplômes donnés à l'Université Laval, à la fin de l'année académique 1882-83.

Docteur en droit. — L'honorable juge Adolphe Basile Routhier, L. D.

Docteurs en médecine. — MM. le prof. Edwin Turcot, Alfred Pinault, Ephrem Lessard, Salluste Roy, Arthur DeBlois, Charles Henri Simard, Théophile Paré, Emile Sylvain, section de Québec ; MM. André Samuel Brien, Arthur Joseph Evariste Cormier, Frank Devlin, François-Xavier Gagnier, Jérôme David Gauthier, Joseph Octave Goyette, Arthur Joyal, Joseph Leroux, Avila Romuald Lemire Marsolais, section de Montréal.

Docteurs ès Lettres. — M. le Dr Joseph Charles Taché, MM. les abbés Louis Edouard Bois et Cyprien Tanguay.

Licenciés en théologie. — MM. Patrick Sarsfield O'Ryan, Lachlan Macpherson.

Licenciés en droit. — MM. Gilbert Miville Bechesne, Ernest Chouinard, Arthur Ernest Mountain, Adolphe Dionne, Alphonse Bessier, Eusèbe Belleau, section de Québec ; M. Alexandre Jodoin, section de Montréal.

Licenciés en médecine. — MM. Emile Si-rois, Edmond Boulanger, Chs. Eusèbe Lemieux, Geo. William Lachaine Joli-cœur, Edmond Perron, section de Qué-bec ; MM. Edmond Bastien, Félix Gusta-ve Lafontaine, Jos. Wilfrid Provost, sec-tion de Montréal.

Maitre ès arts. — Rév M. Cléophas Ga-gnon, du séminaire de Québec ; Révds MM. Louis Richard, Raymond Caisse, Télésphore Lafèche, du séminaire des Trois-Rivières.

Bachelier en théologie. — M. Jos. Marie Alphonse Genest.

Bachelier en droit. — MM. Chas. Isaïe Labrie, Alphonse Stanislas Garneau, Louis Rodolphe Roy, Joseph Daniel Pla-mondon, Chs. François Roy, Rodolphe Alfred Drapeau, Pierre Antoine Bidéga-

ré, Amédée Joseph Chenest Beaubien, Edmond Lortie, section de Québec ; MM. Joseph Octave Pelland, Jos. Thomas Rivard Loranger, Charles de Lanaudière, Etienne Chs. Patrice Guy, Pierre Joseph Solyme Poulin, section de Montréal.

Bacheliers en médecine.—MM. Etienne Gosselin, Sifroy Dumont, Frédéric Staislas Caron, Louis François Lepage, Pierre Monat, Michel Henri Brophy, Jean Baptiste Octave Léon Noël, section de Québec ; M. Arthur Joyal, section de Montréal.

Bacheliers ès art.—MM. Rosario Morissette, Nazaire Olivier, Joseph Clovis Arsenault, Patrick Dunkin, du séminaire de Québec ; MM. Jos. Levasseur, Louis Bacon, Lucien Gauvreau, du collège de Sainte-Anne ; MM. Pierre Marchildon, François Boulay, du séminaire des Trois-Rivières ; MM. Dorotée Fournier, Louis Joseph Octave Sirois, Jean-Baptiste Bélanger, Jean-Baptiste Ruest, du séminaire de Rimouski.

Bacheliers ès lettres.—MM. Edouard Letendre, Louis Albert Ranvoysé Rousseau, du séminaire de Québec ; M. Horace Ernest Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe ; MM. Wilfrid Larose, Auguste Rocher, du collège de l'Assomption.

Bacheliers ès sciences. — Téléphore Simard, Jos. Adélarde Alfred Castonguay, Fils. Joseph Langlais, F. X. Alfred Roy, Jos. Ulric East, du séminaire de Québec ; M. Honoré Garceau, du séminaire des Trois-Rivières ; M. Antoine Langis, du séminaire de Rimouski.

Prix Morin.—1er prix, 2e année, MM. Pierre Monat, Léon Noël, *ex æquo* ; 2e prix, 2e année, MM. Louis François Lepage, Eugène Larue, *ex æquo*.

1er prix, 4e année, M. Théophile Paré ; 2e prix, 4e année, M. Henri Simard.

Prix Sewell.—M. Henri Simard.

Prix Tessier.—1er prix, M. Gilbert Miville Dechesne ; 2e prix, M. Adolphe Dionne.

Médailles.—Médaille d'or, M. Gilbert Miville Dechesne ; médaille d'argent, M. Arthur Ernest Mountain.

Distribution solennelle des prix à l'Ecole Modèle Jacques-Cartier (Maîtrise Saint-Pierre), Mardi, le 26 Juin 1883.

TROISIÈME DIVISION (1)

SIXIÈME DEGRÉ.—DEUXIÈME PARTIE.

Lecture française.

Prix Albert Langevin

Lecture anglaise.

Prix Arthur Duclos

Aritmétique.

Prix Sylva Monette

Vocabulaire anglais.

Prix Arthur Duclos

Leçons de choses.

Prix Thomas Côté

Ecriture.

Prix Sylva Monette

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

Prix Thomas Côté

Bienséance.

Prix Sylva Monette

SIXIÈME DEGRÉ.—PREMIÈRE PARTIE.

Lecture française.

1er prix Téléphore Larocque

2e do Dollard Robert

Lecture anglaise

1er prix Joseph Poitras

2e do Ovide Martineau

Aritmétique.

1er prix Téléphore Larocque

2e do Joseph Poitras

Vocabulaire anglais.

1er prix Raoul Duclos

2e do Octave Prud'homme

Leçons de choses.

1er prix Norbert Arpin

2e do Téléphore Larocque.

Ecriture.

1er prix Raoul Duclos

2e do Octave Prud'homme

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

1er prix Raoul Duclos

2e do Téléphore Larocque

Bienséance.

1er prix Norbert Arpin

2e do Raoul Duclos

CINQUIÈME DEGRÉ.—DEUXIÈME PARTIE.

Lecture française.

1er prix Charles Beaudoin

2e do Edmond Favreau

(1) Le cours de l'Ecole Modèle se compose de trois Divisions, qui comprennent chacune six Degrés ou classes. Le sixième Degré de la 3ième Division représente la classe la plus élémentaire.

- Lecture anglaise.*
 1er prix Arthur Hétu
 2e do Emile Lanctôt
- Arithmétique.*
 1er prix Théophile Bertrand
 2e do Albert Chartrand
- Vocabulaire anglais.*
 1er prix Emile Lanctôt
 2o do Arthur Hétu
- Leçons de choses.*
 1er prix Albert Chartrand
 2e do Arthur Hétu
- Ecriture.*
 1er prix Edmond Mathurin
 2e do Wilfrid Gibeau
- Géographie.*
 1er prix Charles Beaudoin
 2e do Albert Chartrand
- Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.*
 1er prix Théophile Bertrand
 2e do Albert Chartrand
- Bienséance.*
 1er prix Arthur Hétu
 2e do Emile Lanctôt

CINQUIÈME DEGRÉ.—PREMIÈRE PARTIE.

- Lecture française.*
 1er prix Ovilla Ledoux
 2e do Aldéric Fortier
- Lecture anglaise.*
 1er prix Ovilla Ledoux
 2e do Alcibiade Provost
- Arithmétique.*
 1er prix Aldéric Fortier
 2e do Alcibiade Provost
- Vocabulaire anglais.*
 1er prix Ovilla Ledoux
 2e do Emile Picotte
- Leçons de choses.*
 1er prix Arthur Commiré
 2e do Homer Laroche
- Ecriture.*
 1er prix Napoléon Prévost
 2e do Arthur Commiré
- Géographie.*
 1er prix Arthur Commiré
 2e do Théophile Valiquette
- Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.*
 1er prix Ovilla Ledoux
 2e do Arthur Commiré
- Bienséance.*
 1er prix Edgard David
 2e do Joseph Prévost

QUATRIÈME DEGRÉ.—TROISIÈME PARTIE.

- Lecture française.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Victor Hétu

- Lecture anglaise.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Wilfrid Pâquette
- Epellation française.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Arthur Desroches
- Epellation anglaise.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Valnard Ménard
- Arithmétique.*
 1er prix Cyprien Desautels
 2e do Edmond L'Heureux
- Calcul mental.*
 1er prix Cyprien Desautels
 2e do Valnard Ménard
- Vocabulaire anglais.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Walter Devoy
- Leçons de choses.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Arthur Desroches
- Ecriture.*
 1er prix Victor Hétu
 2e do Edmond L'Heureux
- Géographie.*
 1er prix Victor Hétu
 2e do Edmond L'Heureux
- Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.*
 1er prix Edmond L'Heureux
 2e do Victor Hétu
- Bienséance.*
 1er prix Léger Portugais
 2e do Edmond L'Heureux

QUATRIÈME DEGRÉ.—DEUXIÈME PARTIE.

- Lecture française.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Aimé Picotte
- Lecture anglaise.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Alfred Lebœuf
- Epellation française.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Aimé Picotte
- Epellation anglaise.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Aimé Picotte
- Arithmétique.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Alfred Charbonneau
- Calcul mental.*
 1er prix Aimé Picotte
 2e do Lactance Monette
- Vocabulaire anglais.*
 1er prix Lactance Monette
 2e do Avila Gérin
- Leçons de choses.*
 1er prix Arthur Gaboury
 2e do Alexandre Duclos

Ecriture.

- 1er prix Azarie Piché
2e do Aimé Picotte

Géographie.

- 1er prix Georges Pepin
2e do Lactance Monette

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Alexandre Duclos
2e do F. X. Mathieu

Bienséance.

- 1er prix Lactance Monette
2e do F. X. Mathieu

QUATRIÈME DEGRÉ.—PREMIÈRE PARTIE.

Lecture française.

- 1er prix Napoléon Grignon
2e do Georges Dupont

Lecture anglaise.

- 1er prix Ovila Leclerc
2e do Georges Dupont

Epellation française.

- 1er prix Napoléon Grignon
2e do Eudor Létourneaux

Epellation anglaise.

- 1er prix Ovila Leclerc
2e do Eudor Létourneaux

Arithmétique.

- 1er prix Georges Dupont
2e do F. X. Moreau

Calcul mental.

- 1er prix Eudor Létourneaux
2e do Ovila Leclerc

Vocabulaire anglaise.

- 1er prix Ovila Leclerc
2e do Eudor Létourneaux

Leçons de choses.

- 1er prix Albert Brisebois
2e do Napoléon Grignon

Ecriture.

- 1er prix Georges St. Amour
2e do Georges Dupont

Géographie.

- 1er prix Jean Guérard
2e do Napoléon Grignon

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Napoléon Grignon
2e do Georges Dupont

Bienséance.

- 1er prix Georges Dupont
2e do Jean Guérard

TROISIÈME DEGRÉ.

Lecture française.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Joseph Desautels

Lecture anglaise.

- 1er prix Hercule Lamontagne
2e do Louis Daigle

Epellation française.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Joseph Desautels

Epellation anglaise.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Hercule Lamontagne

Arithmétique.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Victor Cartier

Calcul mental.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Elzéar Charland

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Louis Daigle

Leçons de choses.

- 1er prix Louis Desrosiers
2e do Adélard Benoit

Ecriture.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Adélard Benoit

Géographie.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Adélard Benoit

Histoire Sainte.

- 1er prix Arthur Charbonneau
2e do Louis Daigle

Bienséance.

- 1er prix Alfred Larocque
2e do Victor Cartier

PREMIER DEGRÉ.

Lecture française.

- 1er prix Albert Laflamme
2e do Philias Arcand

Lecture anglaise.

- 1er prix Albert Laflamme
2e do J. B. Angers

Epellation française.

- 1er prix Albert Laflamme
2e do Arthur Marino

Epellation anglaise.

- 1er prix J. B. Angers
2e do Albert Laflamme

Arithmétique.

- 1er prix Albert Laflamme
2e do Raoul Angers

Calcul mental.

- 1er prix Joseph Bourbonnière
2e do Albert Laflamme

Vocabulaire anglais.

- 1er prix J. B. Angers
2e do Emmanuel Pelosse

Leçons de choses.

- 1er prix Philias Arcand
2e do Abner Rice

Langue française.

- 1er prix Albert Laflamme
2e do Arthur Marino

Ecriture.

1^{er} prix Philias Arcand
2^e do Emmanuel Pelosse

Géographie.

1^{er} prix J. B. Angers
2^e do Albert Laflamme

Histoire Sainte.

1^{er} prix Arthur Marino
2^e do J. B. Angers

Bienveillance.

1^{er} prix Albert Laflamme
2^e do Rodolphe Angers

DEUXIÈME DIVISION.

CINQUIÈME DEGRÉ.

Lecture française.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Edouard Montbriand

Lecture anglaise.

1^{er} prix Moïse Mercier
2^e do Wilfrid McDonald

Epellation française.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Moïse Mercier

Epellation anglaise.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Aritmétique.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Wilfrid McDonald

Calcul mental.

1^{er} prix Symphorien Goyette
2^e do Antoine Grignon

Vocabulaire anglais.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Leçons de choses.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Ecriture.

1^{er} prix Hornisdas Laflamme
2^e do Léon Coutu

Langue française.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Langue anglaise.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Géographie.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Edouard Montbriand

Dessin à main levée.

1^{er} prix Antoine Grignon
2^e do Joseph Monette

Histoire Sainte.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Antoine Grignon

Histoire du Canada.

1^{er} prix Joseph Monette
2^e do Edouard Montbriand

Bienveillance

1^{er} prix Ovila Lépine
2^e do Antoine Grignon

TOUTES LES CLASSES RÉUNIES.

Bonne conduite.

1^{er} prix Antoine Grignon
2^e do Alfred Charbonneau
3^e do Napoléon Prévost
4^e do Joseph Prévost
5^e do Joseph Monette

Chant.—1^{re} Classe.

Prix Joseph Lamoureux

Chant.—2^{ième} Classe, 8^{ième} subdivision.

Prix Albert Chartrand.

Chant.—2^{ième} Classe, 7^{ième} subdivision.

Prix Emile Lanctôt

Chant.—2^{ième} Classe, 6^{ième} subdivision.

Prix Aldéric Fortier

Chant.—2^{ième} Classe, 5^{ième} subdivision.

Prix Edouard Rodier

Chant.—2^{ième} Classe, 4^{ième} subdivision.

Prix Valmard Ménard

Chant.—2^{ième} Classe, 3^{ième} subdivision.

Prix Philias Arcand

Chant.—2^{ième} Classe, 2^{ième} subdivision.

Prix Joseph Lagacé

Chant.—2^{ième} Classe, 1^{ère} subdivision.

Prix Alfred Larocque

Chant.—3^{ième} Classe.

Prix Albert Laflamme

Chant.—4^{ième} Classe.

1^{er} prix Hornisdas Laflamme
2^e do Joseph Monette

Religion.—1^{re} Classe.

Prix Victor Hétu

Religion.—2^{ième} Classe.

Prix Arthur Leblanc

Religion.—3^{ième} Classe.

1^{er} prix Arthur Desroches
2^e do Albert Chartrand

Religion.—4^{ième} Classe.

Prix Azarie Piché

Religion.—5^{ième} Classe.

Prix Rodrigue Desjardins

Religion.—6^{ième} Classe.

1^{er} prix Alfred Charbonneau
2^e do Napoléon Grignon

Religion.—7^{ième} Classe.

1^{er} prix Edmond Mathurin
2^e do Antoine Chartrand

Religion.—8^{ième} Classe.

1^{er} prix Alfred Larocque
2^e do Alexandre Duclos

	<i>Religion.—9ième Classe.</i>
Prix	Alexandre Bergeron
	<i>Religion.—10ième Classe.</i>
1er prix	Albert Laflamme
2e do	Edouard Montbriand
	<i>Religion.—11ième Classe.</i>
1er prix	Antoine Grignon
2e do	Joseph Monette
3e do	Hormisdas Laflamme

PRIX D'ACCESSITS.

(Pas moins de cinq)

Léon Coutu
Louis Renaud
Raoul Angers
Alfred Lebœuf
F. X. Mathieu
Jean Guérard
Wilfrid Lespérance
Arthur Gaboury
Louis Desrosiers
Sylva Monette
Symphorien Goyette
Léger Portugais
Alfred Larocque
Wilfrid McDonald
Cyprien Desautels
Arthur Marino
Ferdinand Lamoureux
Philias Arcand
Valmard Monard
Aimé Picotte
J. B. Augers
Georges Dupont
Edouard Montbriand
Hormisdas Laflamme
Arthur Charbonneau
Antoine Grignon.

Distribution des Prix à l'École Normale Jacques-Cartier, jeudi, 28 Juin, 1883,

(La date de la distribution et de la colation des diplômes à l'École Normale Jacques-Cartier ayant été avancée, la séance, présidée par l'hon. M. Ouimet, eut, pour ainsi dire, un caractère privé. L'auditoire ne se composait que d'un certain nombre de parents, et d'amis de l'institution. Il y eut quelques morceaux de chant, et les élèves de l'École Modèle représentèrent avec beaucoup de talent une jolie petite comédie intitulée "Pantalon.")

A la fin de la séance, M. le Surintendant félicita ceux des élèves qui, à la suite d'un sévère examen, sortirent victorieux de l'épreuve, et purent mériter un diplôme. Il leur parla de la responsabilité qu'assume l'instituteur en se char-

geant de la direction d'une école, et leur donna des avis sages et pratiques pour se guider dans la carrière qu'ils vont embrasser. Entre autres conseils que M. le Surintendant a bien voulu adresser aux nouveaux gradués, l'obéissance à l'autorité légitimement constituée est celui sur lequel il a le plus insisté. Aujourd'hui, le mépris de l'autorité semble être à l'ordre du jour; on s'attaque aux réputations les plus solidement établies; les personnes les plus respectables, occupant les premières positions dans l'échelle sociale, de même que les plus hautes dignités dans la hiérarchie ecclésiastique, ne sont pas à l'abri de l'injure et de la calomnie. C'est à l'instituteur de réagir contre ce triste état de choses; c'est à lui qu'incombe, dans une large mesure, le devoir impérieux d'inculquer à la nouvelle génération des principes d'ordre, de soumission et de respect.)

PRIX DU PRINCE DE GALLES :

Louis P. Bérard.

PRIX DE L'HON. SURINTENDANT

(Application et conduite irréprochable) :

Hormisdas Bergeron.

QUATRIÈME ANNÉE.

- Excellence*—1er prix : Napoléon Lavoie,
2d do Théophile Allaire;
1er accessit : Hormisdas Bergeron,
2d do Edmond Pagé.
- Instruction religieuse*—1er prix : Joseph Lamarche,
2d prix : Napoléon Lavoie;
1er accessit : Edmond Pagé,
2d do Hormisdas Bergeron.
- Prononciation française*—1er prix : Hormisdas Bergeron,
2d prix : Théophile Allaire;
1er acc : Napoléon Lavoie,
2d do Narcisse Perrault
- Langue française*—1er prix : Hormisdas Bergeron,
2d prix : Joseph Lamarche;
1er acc : Théophile Allaire,
2d do Edmond Pagé.
- Langue anglaise*—1er prix : Joseph Lamarche,
2d prix : Théophile Allaire;
1er acc : Napoléon Lavoie,
2d do Eugène Tassé.
- Langue latine*—1er prix : Théophile Allaire,
2d prix : Napoléon Lavoie;
1er acc : Odilon Poliquin,
2d do Edmond Pagé.
- Principes de littérature*—1er pr : Joseph Lamarche,
2d prix : Théophile Allaire;
1er acc : Edmond Pagé,
2d do Hormisdas Bergeron.
- Histoire de la littérature*—1er pr : Odilon Poliquin,
2d prix : Napoléon Lavoie;
1er acc : Théophile Allaire,
2d do *ex æquo* : Joseph Lamarche,
Edmond Pagé.

- Mathématiques*—1er prix : Théophile Allaire,
2d prix : Napoléon Lavoie ;
1er acc : Edmond Pagé,
2d do Narcisse Perrault.
- Géographie*—1er prix : Joseph Lamarche,
2d prix : Odilon Poliquin ;
1er acc : Napoléon Lavoie,
2d do Alphée Trépanier.
- Sciences physiques*—1er prix : Napoléon Lavoie,
2d prix ; Hormisdas Bergeron ;
1er acc : Edmond Pagé,
2d do Théophile Allaire.
- Philosophie*—1er prix : Nareisse Perrault,
2d prix : Joseph Lamarche ;
1er acc : Théophile Allaire.
2d do Napoléon Lavoie
- Pédagogie*—1er prix, *ex æquo* : Théophile Allaire,
Hormisdas Bergeron,
2d prix : Edmond Pagé ;
1er acc : Napoléon Lavoie,
2d do Narcisse Perrault.

TROISIÈME ANNÉE.

- Excellence*—1er prix : Louis Philippe Bérard,
2d prix : Louis Dorais ;
1er acc : Rodrigue Gravel,
2d do Alexandre Brisebois.
- Instruction religieuse*—1er prix : Louis Dorais,
2d prix : Louis P. Bérard ;
1er acc : Alexandre Brisebois,
2d do Alfred Côté.
- Prononciation française*—1r pr : Rodrigue Gravel,
2d prix, *ex æquo* : Louis P. Bérard,
Alexandre Brisebois ;
1er acc : Louis Dorais,
2d do Zotique Poupart.
- Langue française*—1er pr, *ex æquo* : Louis Dorais,
Rodrigue Gravel,
2d prix : Louis P. Bérard ;
1er acc : Angus Caza,
2d do François X. Beausoleil.
- Langue anglaise*.—1r pr, *ex æquo* : Louis P. Bérard,
Rodrigue Gravel,
2d prix : Louis Dorais ;
1er acc : Angus Caza,
2d do Alexandre Brisebois.
- Racines grecques*—1er prix : Rodrigue Gravel,
2d prix : Louis P. Bérard ;
1er acc : François X. Beausoleil,
2d do Louis Dorais.
- Premiers exercices de style*—Prix : Louis Dorais,
Acc : Rodrigue Gravel.
- Histoire du Canada et des Etats-Unis*—
1er prix : Rodrigue Gravel
2d prix : Louis P. Bérard ;
1er acc : Louis Dorais,
2d do François X. Beausoleil.
- Histoire de France*—1er prix : Rodrigue Gravel,
2d prix : Louis Dorais ;
1er acc ; Louis P. Bérard,
2d do Armand Pominville.
- Algèbre* : 1er prix : Louis P. Bérard,
2d prix : Louis Dorais ;
1er acc : Alexandre Brisebois,
2d do Rodrigue Gravel.
- Géométrie*—1er prix : Louis P. Bérard,
2d prix : Louis Dorais ;
1er acc : Alexandre Brisebois,
2d do *ex æquo* : Alfred Côté,
F. X. Beausoleil.

- Pédagogie*—1er prix : Angus Caza,
2d do Avila Masson ;
1er acc : Louis Dorais,
2d do Louis P. Bérard.

DEUXIÈME ANNÉE.

- Excellence*—Prix : Ephrem Gravel,
Acc : Arthur Lanctôt.
- Instruction religieuse*—Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Ephrem Gravel.
- Prononciation française*—Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Ephrem Gravel.
- Langue française*—Prix, *ex æquo* : Arthur Lanctôt,
Ephrem Gravel ;
Acc : Victor Dubuc.
- Langue anglaise*—Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Georges Clarke.
- Racines latines et grecques*—Pr : Ephrem Gravel,
Acc : Arthur Lanctôt.
- Histoire du Canada et des Etats-Unis*—
Prix : Ephrem Gravel.
- Géographie*—Prix : Ephrem Gravel.
Acc : Arthur Lanctôt.
- Arithmétique et Tenue des Livres*—
Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Victor Dubuc.
- Agriculture*—Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Victor Dubuc.
- Pédagogie*—Prix : Ephrem Gravel,
Acc : *ex æquo* : Victor Dubuc,
Georges Clarke.

PREMIÈRE ANNÉE.

(Classe préparatoire.)

- Excellence*—1r pr : *ex æquo* : Hormisdas Charron
Arthur Descarries,
2d prix : Rodolphe Madore ;
1er acc : Urgel Boucher,
2d do Jules Gravel,
3e do Arthur Picard.
- Instruction religieuse*—1er pr : Arthur Descarries,
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Urgel Boucher,
2d do Rodolphe Madore,
3e do Joseph Hébert.
- Prononciation française*—1r pr : Arthur Descarries,
2d prix : Rodolphe Madore ;
1er acc : Hormisdas Charron,
2d do Urgel Boucher,
3e do David Pelletier.
- Langue française*—1er prix : Arthur Descarries,
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Lorenzo Létourneau,
2d do Joseph Hébert,
3e do Rodolphe Madore.
- Prononciation anglaise*—1er pr : David Pelletier,
2d prix : Rodolphe Madore ;
1er acc : Urgel Boucher,
2d do Arthur Descarries,
3e do Hormisdas Charron.
- Langue anglaise*—1er prix : Urgel Boucher
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Arthur Descarries,
2d do Arthur Picard,
3e do Jules Gravel.
- Lecture du Latin*—1er prix : Arthur Descarries,
2d prix, *ex æquo* : Urgel Boucher,
Rodolphe Madore ;

- 1er acc : Arthur Picard,
2d do Emery Brosseau,
3e do Hormisdas Charron
- Premiers exercices de style*—
1er prix : Arthur Picard,
2d Prix : Arthur Descarries ;
1er acc : Hormisdas Charron,
2d do Emery Brosseau,
3e do Sam Guérin.
- Histoire Sainte*—1er prix : Rodolphe Madore,
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Arthur Descarries,
2d do Stanislas Charron,
3e do Urgel Boucher.
- Géographie*—1er prix : Arthur Descarries,
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Rodolphe Madore,
2d do Arthur Picard,
3e do Lorenzo Létourneau.
- Cartographie*—1er prix : Odéric Brault,
2d prix : Lorenzo Létourneau ;
1er acc : Arthur Descarries ;
2d do Jean B. Bondy,
3e do Hormisdas Charron.
- Ecriture*—1er prix : Arsène Dupuis,
2d prix : Arthur Picard ;
1er acc : Jean B. Bondy,
2d do Odéric Brault,
3e do Hormisdas Charron.
- Dessin*—1er prix : Hormisdas Charron,
2d prix : Urgel Boucher ;
1er acc : Arthur Picard,
2d do *ex æquo* : Raphaël Dupuis,
Rodolphe Madore,
3e do Arsène Dupuis.
- Arithmétique*—1er prix : Hormisdas Charron,
2d prix : Stanislas Caron ;
1er acc : Urgel Boucher,
2d do Arthur Descarries,
3e do Raphaël Dupuis.
- Histoire Naturelle*—1er prix : Arthur Descarries,
2d prix : Hormisdas Charron ;
1er acc : Rodolphe Madore,
2d do Joseph Moreau,
3e do Jules Gravel.
- Agriculture*—1er pr. *ex æquo* : Arthur Descarries,
Hormisdas Charron,
2d prix : Rodolphe Madore ;
1er acc : Stanislas Caron,
2d do *ex æquo* : Hormisdas Boucher,
Jules Gravel.

CLASSES RÉUNIES.

Musique vocale.

- Classes des Moniteurs*—Théophile Allaire,
Edmond Pagé,
Hormisdas Brisebois,
Joseph Lamarche.
- 2e Classe—Prix : Hormisdas Bergeron,
Acc : Louis Dorais.
- 3e Classe—Prix : Rodrigue Gravel,
Acc : Louis P. Bérard.
- 4e Classe—Prix : Arthur Lanctôt,
Acc : Victor Dubuc.
- 5e Classe—Prix : François X. Beausoleil,
Acc : Eugène Tassé.
- 6e Classe—Prix : Arthur Descarries,
Acc : Hormisdas Boucher.

7e Classe—Prix : Alphée Trépanier,
Acc : Rodolphe Madore.

8e Classe—1er prix : Hormisdas Charron,
2d do Sam Guérin.

Plain-Chant.

1re Division—Théophile Allaire,
Hormisdas Bergeron,
Alexandre Brisebois.

2de Division—Hormisdas Boucher,
Arthur Descarries.

ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE.

Le mercredi, 27 juin dernier, avait lieu dans la grande salle académique de l'École du Plateau la proclamation et la distribution des prix aux élèves de l'Académie et à ceux de l'École polytechnique.

La séance fut ouverte par la 3e sonate de Clementi, solo de piano exécuté avec goût par M. Jos. Sancier.

Le chœur de l'Académie fit ensuite entendre "Le jour de Triomphe," par Pouruy, puis M. le Principal, U. E. Archambault, s'adressant à l'assemblée, fit les remarques suivantes :

" Si les épreuves sont la rosée qui fait grandir les chrétiens et leurs œuvres, réjouissons-nous, nous avons été particulièrement favorisés sous ce rapport pendant la présente année.

" Laissons de côté celles qui nous sont personnelles pour ne nous occuper que de celles qui ont affligé nos zélés collaborateurs. Notre digne Directeur, et l'un de nos dévoués professeurs ont été frappés dans leurs affections les plus chères. L'ange de la mort a déposé trois couronnes dans la famille de M. Demers, et deux dans celle de M. Brunet. La mort a aussi moissonné parmi nos élèves. La première victime a été le fils aîné de M. Demers, la seconde, celui de M. Gagnon, la troisième, l'enfant de M. le Dr Harkin, et la quatrième, celui de M. Dumay. Nous offrons à toutes ces familles éplorées nos plus cordiales condoléances.

" Ajoutez à cela la dure nécessité qui a forcé MM. les Commissaires à fermer deux de nos meilleures écoles, à renvoyer de leur emploi quatorze bons professeurs, et à supprimer les prix que nos élèves ont si justement mérités.

" Et vous nous pardonneriez, je l'espère,

d'avoir supprimé la séance littéraire qui, depuis l'ouverture de cette école, a toujours couronné les travaux de l'année. Les pièces étaient choisies, les élèves étaient à l'œuvre; mais lorsque le deuil est venu s'ajouter aux épreuves, nous avons jugé convenable de ne faire aucune réjouissance pour cette année. Et maîtres et élèves ont généreusement fait le sacrifice du travail accompli, pour la préparation de cette séance.

"Je viens de vous annoncer, Mesdames et Messieurs, que, pour des motifs qu'ils regrettent autant que vous, MM. les Commissaires ont supprimé les prix cette année; voilà pourquoi vous êtes convoqués à une proclamation et non à une distribution de prix. Ceci doit s'entendre cependant des prix donnés par l'administration scolaire; car la médaille d'argent de Son Excellence le Gouverneur Général, la croix de vermeil de M. le Surintendant de l'Instruction publique, ainsi que les prix que nous devons à la générosité de MM. Edward et Peter S. Murphy, Benjamin Comte et au Séminaire de Saint-Sulpice, pour l'Instruction religieuse, vont être distribués comme d'habitude.

"Pendant que je suis à parler des prix que nous devons à la générosité des Messieurs que je viens de nommer, j'en profiterai pour vous apprendre que des modifications ont été apportées dans les prix de MM. Edward et Peter S. Murphy. Voici ces modifications:

"La médaille d'or, qui accompagnait le prix de \$50.00, sera remplacée par une médaille d'argent. Et la différence du prix sera convertie en deux prix de \$15.00, accompagnés chacun d'une médaille de bronze. Ces prix seront décernés aux élèves de la septième année qui se seront distingués davantage dans l'étude de la langue française et de la langue anglaise.

"Monsieur Peter S. Murphy a bien voulu ajouter aux nombreuses marques de son estime pour l'Académie commerciale la fondation des prix suivants pour l'encouragement de l'écriture:

"Anglaise, 1o Un prix de la valeur d'une piastre (en livres), en 3e année.

"Anglaise, 2o Un prix de la valeur de deux piastres (en livres), en 4e année.

"Française et anglaise, 3o Un prix de la valeur de trois piastres (en livres), en 5e année.

"Française et anglaise, 4o Un prix de la valeur de quinze piastres en argent accompagné d'une médaille de bronze, en 6e année.

"Enfin un semblable prix de quinze piastres accompagné d'une médaille en bronze, pour le calcul.

"Toutes ces nouvelles donations commenceront à prendre force l'année prochaine.

"Nous l'avons constaté, Messieurs, l'année que nous venons de traverser a été féconde en épreuves de toute sorte; malgré cela, j'ai le plaisir de pouvoir vous assurer que la conduite et l'application des élèves ont été des mieux soutenues; les examens de janvier et de fin d'année nous en ont donné la preuve. Enfin, l'Instruction religieuse, base de toute éducation chrétienne et sociale, a reçu le même soin de la part du zélé Directeur spirituel, et une attention pour le moins aussi soutenue de la part des élèves. M. Sorin va bientôt corroborer ce que j'avance, en distribuant aux élèves les nombreux et riches prix qu'il a obtenus pour eux du Séminaire de Saint-Sulpice.

"Quoique nous n'ayons pas de prix à distribuer, cependant les examens ont eu lieu comme à l'ordinaire, et comme toujours le plus grand soin a été apporté pour ne proclamer que les élèves vraiment méritants.

"Le Palmarès que nous avions l'habitude de distribuer aux parents, a été, comme les prix, supprimé, faute de moyens. Nous avons fait préparer une attestation spéciale sur laquelle ces faits sont constatés, et les prix mérités par chaque élève indiqués. Nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen pour proclamer le mérite de nos bons élèves. Nous espérons que les parents, s'ils n'achètent pas à leurs enfants un volume pour chaque prix mérité, feront au moins encadrer cette attestation, et la placeront dans leur salon. C'est là, chers parents, le conseil que nous nous sommes permis de donner à vos bons enfants; nous espérons que vous nous pardonnerez cette indiscretion.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

"Nous avons le plaisir d'annoncer aux contribuables de Montréal que l'École polytechnique est maintenant en mesure de se supporter elle-même, grâce au gouvernement qui a porté l'allocation à

six milles piastres. Cette somme, ajoutée à la rétribution des élèves, nous permettra de payer les dépenses de l'école, qui ne sera plus à charge au budget des Commissaires.

“Avec des moyens un peu plus en rapport avec son importance, l'École polytechnique pourra mieux rétribuer les professeurs dévoués qui, pour la plupart, ont enseigné jusqu'aujourd'hui pour un traitement qui n'était nullement proportionné à l'importance des matières dont ils étaient chargés. Espérons que dans un temps qui n'est pas éloigné, les traitements des professeurs finiront par atteindre, au moins, le chiffre du traitement que leurs propres élèves obtiennent après deux ou trois ans de pratique.

“L'augmentation de l'octroi de l'École polytechnique n'est pas la seule amélioration que j'ai l'avantage de vous signaler. Depuis longtemps le besoin d'un Directeur des études se faisait sentir ; — l'âge, l'expérience et les capacités désignaient M. Balète à ce poste important, — et j'ai le plaisir de vous annoncer que M. Balète a été choisi par l'administration comme Directeur des études.

“L'École polytechnique étant une institution entièrement distincte de l'Académie commerciale par ses études et par son but, va devenir aussi distincte par sa direction. Voilà pourquoi, M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice a bien voulu nommer M. l'abbé Lévêque Directeur spirituel de l'École polytechnique.

“L'École polytechnique, pour n'être plus à charge au Bureau des Commissaires, n'en restera pas moins reconnaissante envers les hommes dévoués qui l'ont encouragée, — disons mieux, qui, avec l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, l'ont fait naître et grandir, et qui sont encore chargés de la diriger.

“Permettez-moi, Messieurs, de payer ici un juste tribut de reconnaissance aux hommes distingués qui se sont succédé au gouvernement de la province depuis la fondation de l'école. Tous se sont accordés à reconnaître l'utilité de cette institution, et à l'encourager dans la mesure des moyens à leur disposition.

“Pour terminer la série de choses agréables que j'ai à dire sur l'École polytechnique et ses bienfaiteurs, je men-

tionnerai certaines modifications qui ont été apportées au prix “Peter S. Murphy.”

“Le prix Peter S. Murphy, en troisième année se composera d'une médaille d'argent.

“Les cinquante piastres qui devaient accompagner cette mécaïlle ont été converties en une bourse, qui sera accordée tous les ans par l'administration, sur présentation du principal de l'école, à un élève pour payer le prix de ses cours.

“L'élève qui jouira de cette bourse n'aura absolument rien à payer à l'école, ni pour son inscription, ni pour son instruction, ni pour son diplôme.

“Une autre somme de cinquante piastres, dont M. Murphy dispose pour donner des médailles d'argent dans les différentes écoles sous le contrôle des Commissaires, sera convertie, après la mort de ce monsieur, en une bourse, qui sera accordée à un élève de l'École polytechnique aux mêmes conditions que la première.

“Enfin, Messieurs, les prix qui vont être distribués aux élèves de l'École polytechnique sont dus à la générosité de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

“Permettez-moi de terminer par un renseignement moins agréable que ceux que je viens de vous donner, mais qui a son importance : c'est la carte à payer.

“Les conditions d'admission à l'école ont été modifiées comme suit.

Inscription, une fois.....\$ 5.00
Instruction, par année..... 50.00

payables par semestre. Un escompte de 10 % est accordé à ceux qui paient dans les premiers quinze jours du semestre.

“Les classes vont se fermer aujourd'hui pour se rouvrir le 3 septembre prochain. Il importe que chacun soit à son poste dès le premier jour ; car les examens pour la classification des nouveaux élèves se font ce jour-là.

“Maintenant, Mesdames et Messieurs, je laisse la parole à mon ancien inspecteur et ami, le vénérable M. Valade, qui va nous dire, dans un style toujours jeune, l'expérience d'un octogénaire.”

M. Valade, si cordialement invité à prendre la parole, s'exprima à peu près en ces termes :

“ Monsieur le Surintendant,

“ Messieurs,

“ A la vue d'une société d'élite, venue ici pour encourager et glorifier de jeunes élèves, dévêlouté que je suis de mes cinquante années d'enseignement, j'hésite à prendre la parole. Pourtant je sens vibrer en moi une corde sympathique; j'éprouve même du plaisir, car la vieillesse et l'enfance qui nous environne ont beaucoup d'analogie : l'enfance ouvre le cercle de la vie, et la vieillesse le ferme. Je dirai donc un mot sur l'éducation et l'instruction que l'on donne dans nos écoles, dans celle du Plateau plus particulièrement. L'éducation forme le cœur, et l'instruction ouvre et développe l'intelligence; en d'autres termes, l'instruction est à l'esprit ce que l'éducation est au cœur.

“ L'éducation et l'instruction bien comprises doivent avoir pour base, suivant moi, le principe religieux, cet arôme qui parfume la science.

“ A quelle hauteur ces deux assises de la vie humaine se sont-elles élevées dans le pays depuis moins d'un siècle ?

Messieurs, quel était l'état de la population canadienne lors de la conquête du pays ? Quelques familles éparses, assez isolées, formant à peine soixante mille âmes dans un horizon immense, abandonnées, épuisées, mais non vaincues, ni découragées. Nos pères passant tour à tour par les épreuves de l'oubli, de la guerre, de la persécution, ne fléchirent point sous le vent de l'orage... non ils étaient guidés par le clergé. “ Si l'évêque pat a fait la France, l'autonomie de la Nouvelle France, du Canada, devait se trouver au bas d'une mitre : le clergé fut l'oasis qui sauva le peuple des déserts arides de l'ignorance. Notre clergé a su se faire respecter du conquérant, qui bientôt devait considérer les Canadiens, non comme un peuple vaincu, mais comme un peuple allié, allié, dis-je, selon la parole d'une haute autorité : Son Excellence le Marquis de Lorne lui-même.

“ Voilà qu'à d'assez courts intervalles, les familles canadiennes croissent et se propagent ; des écoles s'ouvrent en nombre et progressent ; de vastes établissements se forment dans nos grands centres, et le cercle des connaissances s'agrandit prodigieusement.

“ Qui eût osé, en 1760, parler de chemin de fer, de canalisation, de télégra-

phie, de téléphone, d'importations et d'exportations, etc., sources des richesses d'un pays ? Mais nos pères montraient un goût inné pour tout bien matériel et moral ; aussi se développèrent bientôt ces florissantes institutions, d'où sont sortis et sortent encore chaque année, des essais d'hommes distingués qui font honneur au clergé, au banc, au barreau, à la législature, au commerce, aux arts libéraux.

“ Il me suffit de dire, pour prouver l'état prospère de nos écoles dans les villes comme dans les campagnes, que l'éducation et l'instruction les plus soignées sont données, grâce au zèle des parents et aux largesses de la législature, secondés par les nobles efforts du clergé, à plus de deux cent cinquante mille enfants. Les rapports bien élucidés des autorités scolaires en font foi. Le Canadien aurait honte de voir ses enfants privés d'instruction : la première chose que demande le colon est une chapelle et une école.

“ Un mot maintenant sur notre école du Plateau. Je dirai que dans le cours supérieur deux branches entre autres y sont scrupuleusement soignées : les langues française et anglaise et les mathématiques.

“ Avec la connaissance de ces deux langues, et celle des mathématiques, de la physique, de la chimie, etc., l'élève parvient facilement à se faire une position enviable dans le commerce et l'industrie.”

M. Valade parle ensuite des avantages qu'il y a pour un jeune homme de talents de suivre les cours de l'Ecole polytechnique, cours qui le mettent en état de recevoir le titre d'ingénieur civil, et qui lui permettent d'aspirer à une position à la fois lucrative et honorable. Il rend un juste tribut d'éloges au digne principal de l'institution ainsi qu'à ses zélés professeurs, et termine en rendant hommage au dévouement éclairé des commissaires, qui ont tant fait pour la diffusion des lumières en cette ville, qui l'ont dotée d'établissements tout à fait en rapport avec les besoins de notre grande métropole, et que les étrangers mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer.

La proclamation des prix commença par le

COURS PRIMAIRE.

Les élèves suivants furent appelés, par ordre de mérite : Louis Filion, 3e année ; Gustave Comte, 1ère année ; Albert Frigon, 3e année ; Pierre Mileau, 3e année ; Salomon Poulin, 3e année ; Henri Parent, 1ère année ; Romuald Charlebois, 2e année ; Joseph Merrill, 3e année ; Achille Majeau, 1ère année ; Edmond Barbeau, 3e année ; Joseph Audette, 2e année ; Philip Raleigh, 1ère année ; William Haynes, 3e année ; Joseph Forbes, 3e année ; Louis Aubin, 2e année ; Henri Normandeau, 3e année ; Albert Prévost, 3e année ; de Lanaudière Selby, 3e année ; Abondier Barrette, 3e année ; Bercius Giroux, 1ère année ; Paul Saucier, 3e année ; Laclance Trudeau, 3e année ; Jules Hone, 3e année ; Alfred Rochon, 3e année ; Percy Madden, 3e année ; Noé Jolivet, 3e année ; Gustave Beaudry, 2e année ; Ernest Lefebvre, 3e année ; Wilfrid Jacob, 3e année ; Léonard Baccérini, 3e année ; Arthur Lassonde, 3e année ; Desmond Patterson, 3e année ; Henry Jones, 1ère année ; Hector Dufort, 3e année ; Ephrem Archambault, 2e année ; Maurice O'Flaherty, 2e année ; Joseph Blanchard, 3e année ; Albert Archambault, 3e année ; Charles Corbett, 3e année ; Henri Robitaille, 3e année ; Arthur O'Meara, 2e année ; Joseph Renaud, 1ère année ; Joseph Larivière, 2e année ; William Murphy, 2e année ; William Shallow, 2e année ; Paul Dubord, 3e année ; Alphonse Content, 3e année ; Alphonse Lepage, 3e année ; Albert Naud, 2e année ; Ulric Gingras, 3e année ; J-Bte St-Louis, 3e année ; Ovila Rolland, 3e année ; Auguste Boivin, 3e année ; David Maloney, 1ère année ; Charles O'Neil, 1ère année ; Edgar Pelletier, 2e année ; Bernard Haynes, 2e année ; Eugène Doré, 3e année ; Sylvio Jobin, 2e année ; Joseph Desaulniers, 1ère année ; Thomas Burns, 2e année ; Léopold Guérin, 3e année ; Albert Rozand, 3e année ; Arthur Gohier, 3e année ; Gustave Limoges, 2e année ; F. X. Beaudry, 1ère année ; Zacharie Filiatrault, 1ère année ; Edwin Archambault, 1ère année ; Luc Dupuis, 2e année ; Arthur Gareau, 3e année ; Hormidas Lapointe, 3e année ; Edouard Cusson, 3e année ; Edmond Turgeon, 2e année ; David McAndrew, 1ère année ; J.-Bte. Renaud, 1ère année ; Abraham Marks, 3e année ; Henri Steele, 3e année.

COURS INTERMÉDIAIRE.

Arthur Gauthier, 5e année ; Alfred Alix, 5e année ; Louis Amos, 5e année ; St-George Bond, 5e année ; Urgel Archambault, 4e année ; Antonio Poitevin, 4e année ; Sifroi Fortin, 5e année ; Théophile Bertrand, 4e année ; Rémi Gohier, 4e année ; Maurice Armstrong, 4e année ; Wm. O'Flaherty, 4e année ; Alexander Robertson, 4e année ; Théodule Péladeau, 4e année ; Adélard Paquet, 5e année ; George Gauthier, 4e année ; Joseph Moore, 5e année ; Léonard Boivin, 4e année ; Ernest Pelletier, 4e année ; Paul Parent, 4e année ; Gaspard Tassé, 4e année ; Ulric Martineau, 4e année ; Charles Beaubien, 4e année ; Joseph Beauvais, 5e année ; Louis Armstrong, 4e année ; Albert Martin, 5e année ; Elzéar Houde, 5e année ; Stephen Richard, 5e année ; Léopold Brossard, 5e année ; Clovis St-Louis, 5e année ; J.-Bte Leblanc, 4e année ; Henry Thompson, 4e année ; Alexandre Brossard, 4e année ; William Pallascio, 5e année ; Zénon Laberge, 4e année ; Edouard Bisson, 5e année ; Arthur Bourdon, 5e année ; Hercule Giroux, 4e année ; Edward Irwin, 5e année ; Edmond Archambault, 4e année ; Edouard Amos, 5e année ; James McAnally, 4e année ; Robert Goltman, 4e année ; Wilfrid Taillon, 5e année ; Léonidas Valois, 4e année ; Alfred David, 4e année ; Anatole Chiquette, 5e année ; Arthur Dumouchel, 5e année ; Léon Dumay, 4e année ; Auguste Steele, 4e année ; Joseph Charlebois, 4e année ; Eugène Barcelo, 4e année ; Ernest Morin, 4e année ; Albert Content, 4e année ; Alfred Simpson, 4e année ; Edouard May, 4e année.

COURS COMMERCIAL.

Edouard Frappier, 7e année ; Gustave Haynes, 6e année ; Ludger Montpetit, 7e année ; Elzéar Montpetit, 6e année ; Dunbar Selby, 8e année ; Emile Leclerc, 8e année ; Albert Morin, 6e année ; Emilien Perras, 6e année ; Henry Esinhart, 7e année ; Donat Marchand, 6e année ; William Freeman, 7e année ; James Haynes, 6e année ; Horace Dufort, 6e année ; Horace Rivet, 7e année ; Charles Stanton, 6e année ; Wilfrid Jackson, 8e année ; Gédéon Yon, 7e année ; Guillaume Bédard, 7e année ; Wilfrid Barbe, 7e année ; Michael Church, 4e année ; Alfred Laurence, 7e année ; G. A. Ar-

chambault, 6e année ; Vincent Perrin, 6e année ; Henry Moore, 6e année ; Alfred Laforest, 7e année ; Adélard Lavoie, 6e année ; Arthur Laforce, 7e année ; Emile Hébert, 6e année ; Léon Desautels, 6e année ; Edouard Terroux, 7e année ; Gustave Dufort, 6e année ; Joseph Demers, 6e année ; Henri Gagnon, 6e année ; Joseph Sylvain, 6e année ; Napoléon Biron, 8e année ; Charles Malbœuf, 7e année ; Flavien Primeau, 6e année ; Zéphirin Thérien 7e année ; Stanislas Perrault, 6e année ; Richard Kearns, 6e année ; Alfred Champagne, 6e année ; Victor Cristin, 6e année ; Joseph Tétrault, 6e année ; Lawrence Devany, 6e année ; Louis Jackson, 7e année ; Charles Senez, 6e année ; George Morris, 7e année ; George Tremblay, 6e année ; Henri Dubord, 7e année ; Eugène Leblanc, 7e année ; Arthur Lefebvre, 6e année.

Les six médailles d'argent offertes par M. Peter S. Murphy ont été remportées par MM. Edmond Frappier, Alfred Alix, Gustave Comte, Alexandre Merrill, Emilien Perras et Louis Amos.

La croix d'or offerte par l'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, a été remportée par M. Gustave Haynes.

La médaille d'argent de Son Excellence le Marquis de Lorne a été décernée à M. Edmond Frappier.

Le prix Comte (\$50.00) a été remporté par Dunbar Selby.

Le prix Edward Murphy (une médaille d'or et \$50.00) a été remporté par M. Emile Leclerc.

ÉLÈVES gradués du cours commercial. Les élèves dont les noms suivent ont reçu leur diplôme de capacité :

AVEC LA PLUS GRANDE DISTINCTION : MM J. Emile Leclerc, Dunbar Selby, et Wilfrid Jackson.

AVEC GRANDE DISTINCTION : MM. Joseph Frigon et Arthur Léger.

AVEC DISTINCTION : MM. Achille Joly, J. Avila Gauthier et Albert St. Martin.

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE : M. Adonis Bleau.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

COURS PRÉPARATOIRE : MM. Edgar Lefebvre, Edmond Hébert et Phidyne Bourque.

PREMIÈRE ANNÉE : MM. F. X. Lefebvre, Godfroi Viger et Ernest Bélanger.

DEUXIÈME ANNÉE : MM. George Garneau et James Laurin.

TROISIÈME ANNÉE : MM. Louis Bertrand et Omer Sénécal.

COLLATION DES DIPLÔMES D'INGÉNIEUR CIVIL.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique présente ensuite aux deux élèves finissants, MM. Louis Bertrand et Omer Sénécal, leur diplôme d'Ingénieur civil, mérité en vertu de la 40e Victoria, chap. 22, telle qu'amendée par la 41e Victoria, chap. 6.

L'honorable Surintendant s'adresse alors à l'assemblée à peu près dans les termes suivants :

« Messieurs,

« C'est avec bonheur que je viens constater tous les ans, à pareille époque, la forte éducation qui se donne dans cette académie ; et c'est avec une joie renouvelée et profondément sentie que je pose sur le front des jeunes vainqueurs les lauriers qu'ils ont si vaillamment conquis sur le champ de bataille.

« Mais aujourd'hui,—sauf les prix de fondation, qui sont indépendants des caprices de la fortune et des soubresauts de la politique—je constate avec un douloureux étonnement l'absence des prix ordinaires. Oui, messieurs, en voyant ce manque de récompenses si légitimes, et le vide que cette absence doit faire dans le cœur des élèves, je m'étonne et m'attriste profondément. Quand je vois les plus modestes municipalités de village s'empres- ser, à la fin de chaque année scolaire, de donner des prix aux élèves qui fréquentent leurs écoles, n'ai-je pas droit de m'étonner en voyant l'orgueilleuse métropole du commerce, si fière de ses promenades, de ses parcs, de ses édifices, de son port où se pressent les navires de toutes les plages, en voyant Montréal, cette grande cité qui manipule des millions, devenu tout à coup assez pauvre pour ne pouvoir donner des prix aux écoles qui travaillent à sa gloire et à sa prospérité ? N'ai-je pas droit d'être affligé en voyant Montréal, si prodigue de son or envers les étrangers qui lui tendent si souvent la main, devenu tout à coup si indifférent, si parcimonieux, si avare, quand il s'agit de donner quelques humbles volumes à ses propres enfants, qui devront les lui rendre bientôt au centuple ? Mais je me hâte de dire que MM. les commissaires ne sont pas à blâmer ici.

J'assistais, l'autre jour, messieurs, à une grande démonstration religieuse et patriotique : la résurrection et la bénédiction du séminaire de Sainte-Thérèse. Appelé, comme Surintendant de l'éducation, à l'honneur d'adresser la parole à l'auditoire d'élite qui assistait à cette belle et grande fête, j'apportai bien volontiers ma part de félicitations à une résurrection si prompte et si glorieuse ; et je constatai, avec un attendrissement dont je ne cherchai pas à me défendre, que des bienfaiteurs généreux et des amis dignes de ce nom s'étaient rencontrés en assez grand nombre pour qu'on ne vit ce jour-là, aucun nuage au front des élèves, et pour qu'on n'entendit aucune note discordante dans ce concert sans égal. Et quand je pense que, pour se relever d'un incendie, qui ne s'est apaisé qu'après avoir tout renversé, tout dévoré, tout détruit, le séminaire de Sainte-Thérèse a travaillé à peine vingt mois, — il est vrai que ses prêtres sont des apôtres, et que la religion et la patrie se sont empressées de lui tendre la main pour l'empêcher de mourir, — je m'écrie avec admiration : c'est beau, c'est patriotique, c'est divin ! Quand il y a tant d'amour dans le cœur des enfants, tant de patriotisme dans l'âme des citoyens, et tant de sève dans une nation, je bénis la Providence et je me dis : les grandes institutions, comme les humbles, peuvent passer par l'incendie, mais elles ne meurent pas. Elles ne font que ressusciter plus solides et plus brillantes.

« Chers élèves de l'Académie du Plateau, vous avez entendu votre digne principal, M. Archambault, vous dire que votre *alma mater* avait été éprouvée, elle aussi, par la maladie et la mortalité ; j'ajouterai qu'elle a surtout été éprouvée par la malveillance et les contradictions. Comme enfants de cette maison, vous avez eu votre part de l'épreuve qu'elle vient de traverser ; mais cette épreuve aura bientôt une fin, je l'espère.

« Chers enfants, j'espère que l'an prochain, à la distribution des prix, vous aurez des récompenses deux fois plus nombreuses et deux fois plus belles. En attendant, oubliez dans les plus heureuses vacances possibles, la peine que vous pouvez ressentir en ce moment, et revenez, l'an prochain, nombreux et empressés, prouver à vos maîtres et à cette maison qui vous cultive avec un soin si ma-

ternel, que ce n'est pas tant les récompenses que la gloire de les mériter que vous viendrez chercher dans ces murs. Au revoir.»

ECOLE MONTCALM

La distribution, ou plutôt la proclamation des prix mérités par les élèves de l'École Montcalm a eu lieu mercredi, le 27 juin dernier.

Les sièges d'honneur étaient occupés par M. l'abbé Jas. Lonergan, curé de Ste-Brigide ; M. l'abbé Simon Lonergan, curé de Ste-Marie ; M. l'abbé Dugast, vicaire de Ste-Brigide et chapelain de l'école ; et MM L. O. Hétu, commissaire d'écoles et F. X. Valade, ex-inspecteur.

Cette fête, si joyeuse, si impatiemment attendue des élèves qui vont recevoir la juste récompense de leurs travaux, et prendre ensuite un repos qui leur permettra de retremper leurs forces pour les luttes de l'année suivante, offrait cette année un caractère bien différent.

Les prix, que l'enfant est si heureux d'apporter à sa mère, et que celle-ci reçoit toujours avec une larme d'attendrissement, avaient été supprimés, bien à regret, par les Commissaires parcequ'ils manquent de fonds.

L'école elle-même, la vieille Académie Ste-Marie, qui pendant près d'un quart de siècle a vu passer dans ses murs presque toute la jeune génération du faubourg Québec, devait être fermée pour les mêmes raisons.

Le digne principal, dont le nom est si intimement lié à cette maison, ainsi que ses zélés assistants, devaient abandonner le champ de leur labeur commun, pour se disperser sur tous les points de la ville.

Aussi la joie et le bonheur qui rayonnent sur le front de l'enfant, le jour d'une distribution de prix, avaient-ils été remplacés, dans cette circonstance, par la tristesse. Ce fut en vain que M. le Curé essaya d'un *sursum corda*, en demandant aux élèves d'être plus gais et de se livrer à l'espérance : quand MM. Jules Bourbonnière et Joseph Walsh firent, en termes si touchants, leurs adieux à leurs bons professeurs, ainsi qu'à cette maison qu'ils ne devaient plus revoir, plusieurs des élèves, et même des assistants, ne purent leurs larmes.

ECOLE BELMONT

Des discours furent prononcés par M. l'abbé S. Lonergan, M. l'abbé Dugast et M. F. X. Valade. Tous déploreurent la fermeture de l'école, et lui souhaitèrent de revoir avant longtemps des jours meilleurs.

M. L. O. Héту dit que les Commissaires n'ignorent pas l'importance des services que cette école a rendus à la partie est de Montréal. Ils savent qu'une infinité de jeunes gens qui font honneur à la société et à la position qu'ils occupent, sont sortis de son sein ; aussi n'ont-ils pris la résolution de fermer deux de leurs écoles que parce qu'il leur était absolument impossible de faire autrement. Il annonce que, pour ne pas laisser l'Ecole Montcalm fermée, les Commissaires ont permis à M. Gélinas d'y ouvrir des classes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé les moyens de la remettre sur le même pied d'efficacité qu'aujourd'hui.

M. le Curé James Lonergan, dit qu'il espère que les choses n'en resteront pas là. Il fait l'éloge du principal et des professeurs, félicite les élèves de leur application et de leurs succès, et loue le bon esprit qui a toujours présidé à la direction de l'école. Il dit que s'ils ne les a pas visités plus souvent, c'est non-seulement parce qu'il avait M. Dugast pour le remplacer, mais aussi parce qu'il avait la certitude que l'éducation religieuse, morale et intellectuelle donnée dans la maison ne laissait rien à désirer.

Les élèves suivants reçurent les médailles en argent, données par P. S. Murphy, commissaire d'écoles. Pour politesse : MM. J. M. Walsh et Art. Provost. Propreté : MM. Geo. Caron et Wil. Lapiere. Bon langage : MM. Jos. Nantel et André Laurence.

Les élèves diplômés sont : MM. Aimé Beauchamp, Joseph Moquin, Joseph M. Walsh, Jules Bourbonnière, Alphonse Laramée et Théodule Bénard.

Espérons que le nuage qui assombrit momentanément l'avenir de cette institution se dissipera le plus tôt possible, afin qu'elle puisse reprendre, parmi les écoles de la ville, la place distinguée qu'elle y a toujours occupée.

Jeudi, le 28 juin dernier, eut lieu à l'école Belmont la proclamation des prix et la distribution des médailles d'honneur.

La séance commença à 2 heures P. M., sous la présidence du Rév. M. G. Auclair, chapelain de l'institution.

On remarquait parmi l'auditoire M. P. S. Murphy, l'un des commissaires des écoles catholiques de cette ville ; M. le Vice-Consul J. L. Leprohon, M. M. A. D. Lacroix, principal de l'Ecole Montcalm, A. Lamarche, M. D., Jos. Asselin, Martin Neher, et plusieurs autres amis de la maison.

Le morceau d'ouverture intitulé " La chanson du serrurier," fut bien exécuté par le chœur des élèves. On décerna ensuite aux élèves des différents cours un certificat attestant du mérite de chacun d'entre eux, et l'on chanta avec beaucoup d'ensemble cette jolie cantate " La barque de Pierre," qui fut suivie de la distribution des médailles d'honneur. Ces médailles, au nombre de dix, sont dues à la générosité de M. P. S. Murphy.

Les heureux compétiteurs furent, pour la bonne conduite, l'application et la politesse, MM. Eugène Levesque, Elie Asselin, Henry O'Donoughue, William Cox, Ernest Dedenau et J. de Niverville ;—pour conduite irréprochable et propreté, MM. Arthur Lapiere, Rodolphe Tessier et Edmond Beaudoin ;—pour correction de langage et prononciation exacte, M. Jules Delille.

Les discours de clôture furent prononcés par MM. Rodrigue Leroux et William Cox.

Le Rév. M. Z. Anclair voulut bien féliciter les élèves de leur bonne conduite et des succès qu'ils avaient remportés dans le cours de l'année scolaire ; il les encouragea à continuer dans la même voie qu'ils avaient suivie jusqu'à ce moment, sous l'habile direction de M. le principal O'Donoughue et de ses zélés professeurs : car, dit-il, je connais plus que tout autre cette école, puisque j'en suis le chapelain, et il me fait plaisir de vous dire, parents chrétiens, que l'enseignement qu'on y donne ne laisse rien à désirer, à quelque point de vue qu'on l'examine. Il termina en donnant de bons avis à ses chers élèves, afin qu'ils puissent bien passer les vacances.

Monsieur le Dr Leprohon félicita lui aussi les élèves de leurs progrès ; il dit qu'il était heureux de constater que cette maison est tenue sur un très bon pied, et que, pour sa part, il en était complètement satisfait. Il remercia MM. les commissaires d'avoir bien voulu ériger dans cette partie ouest de Montréal un aussi joli édifice pour les fins scolaires ; car, ajouta-t-il, nous en avions grandement besoin, et c'est à la générosité de ces Messieurs que nous devons cette belle institution qui nous abrite en de moment.

La séance se termina par le *God save the Queen*.

ECOLE OLIER.

Proclamation et distribution des prix.

Le 28 juin dernier, à la salle académique de cette institution, un grand nombre de parents des élèves et plusieurs prêtres s'étaient réunis. Au premier rang, on remarquait les RR. MM. J. Tallet, directeur spirituel de l'institution ; J. O. Godin, assistant principal de l'Ecole Normale J. C. ; MM. U. E. Archambault, J. M. Valois, P. Picotte, etc.

A 9^h heures, la séance s'ouvrit, sous la présidence de Messire J. Toupin, P.S.S., par un joli morceau de chant exécuté par les élèves. M. le principal, L. A. Primeau fit connaître les raisons pour lesquelles MM. les commissaires étaient dans la pénible nécessité de retrancher aux élèves pour cette année les récompenses qu'ils ont toujours accordées les années précédentes ; mais il ajouta que les MM. de St-Sulpice, fidèles à leur réputation de générosité, accordent encore cette année les prix qu'ils ont l'habitude de donner pour l'instruction religieuse. C'est pourquoi, dit-il, nous avons pu appeler cette séance : Distribution de prix.

Après la lecture du palmarès, on procéda à la distribution des médailles d'honneur présentées par M. P. S. Murphy—pour la Politesse, la Propreté et le bon Langage, qui furent décernées à MM. Albert Gagnon et Geo. Théophile Dorion ; MM. Joseph Paquette et Narcisse Parent ; MM. Fortunat Monette et Ferdinand Le Prieur.

Le chœur des élèves fit entendre un

nouveau morceau de chant, puis M. Joseph Turgeon récita avec beaucoup d'intelligence une petite poésie de François Coppée, "L'Epave."

M. le président constata qu'il est pénible pour des enfants qui ont bien travaillé pendant toute une année, de se voir privés des récompenses auxquelles ils ont droit de s'attendre ; cependant il espère que tout le monde comprend l'impossibilité où se trouvent MM. les commissaires d'en agir autrement.

M. U. E. Archambault, surintendant local, annonce à l'assemblée qu'il est chargé par le Bureau des Commissaires de faire connaître leur décision au sujet de l'Ecole Olier. Il annonce que l'école restera ouverte l'année prochaine, sous la direction de son principal actuel, avec les mêmes règlements et les mêmes cours que par le passé. MM. les commissaires abandonneront la rétribution mensuelle à M. Primeau, qui se chargera de l'entretien des professeurs.

M. le directeur spirituel croit devoir exprimer sa satisfaction d'apprendre que l'école continuera l'année prochaine. Il félicite les parents, et les engage à s'imposer de grand cœur les sacrifices que nécessiteront pour eux les nouveaux arrangements, et aider M. Primeau dans l'accomplissement de la lourde tâche qu'il s'impose. Il se déclare très satisfait de l'Ecole Olier.

M. le principal remercie M. le directeur spirituel de ses bonnes paroles, paroles d'autant plus flatteuses qu'elles sont prononcées par un homme de la compétence de M. Tallet.

Après avoir ensuite remercié la nombreuse assistance, M. le principal annonce que la rentrée des classes aura lieu le premier lundi de septembre prochain.

Proclamation des prix aux Elèves de l'Ecole Champlain, mardi, 26 juin 1883.

De bonne heure, le 26 juin, les nombreux élèves de cette école se pressaient d'arriver pour entendre la proclamation des prix. On remarquait bien, sur quelques figures, un peu de tristesse de ne pouvoir remporter chez leurs parents, ces récompenses si chères au cœur de tout élève qui a la conscience d'avoir bien travaillé ; néanmoins, chacun avait hâte

d'entendre appeler son nom en présence du vénéré curé qui présidait cette petite fête de famille, ayant à sa droite le zélé directeur spirituel de la maison, et à sa gauche, le deuxième vicaire de Saint-Vincent.

En commençant, M. le principal fit remarquer que sur les 467 élèves qui avaient fréquenté les classes pendant l'année, près d'un huitième ne s'étaient pas absentés plus de deux jours, et sur ce nombre 47 n'avaient pas été absents une seule fois.

Le chœur nombreux de l'école chanta avec entrain et succès, malgré l'encombrement de la petite salle : " Il est fête au village, " de Panseron ; vint ensuite la proclamation des prix.

Les élèves dont le nom a été proclamé le plus souvent dans la cinquième année sont : MM. Henri St-Martin, David Gagnon, Louis Deslauriers, Jérémie Hétu et Oscar Landreville. Nous ne pouvons nous empêcher de nommer aussi M. Ephrem Vincelette qui, à plusieurs prix, a pu ajouter celui de chant. La douce voix de cet élève dans les divers solos qu'il a chantés, a été admirée de tout le monde.

En quatrième année, les élèves dont le nom a été répété le plus souvent ont été MM. Avila Allaire, Rodolphe Demers, Louis Doré, Urgel Archambault et Arthur Barrette.

Après la proclamation des prix, M. David Gagnon lut une adresse appropriée à la circonstance, puis M. le curé de la paroisse qui, le 21, avait déjà dit des paroles affectueuses à tous les élèves, à l'occasion de sa fête patronale, leur donna quelques avis pour passer utilement et agréablement leurs vacances. Chacun se dispersa à la fin d'un dernier chant " La fête d'un Pasteur ", de Battman, qui fut fort goûté de tout l'auditoire.

Nous avons remarqué dans l'assistance les RR. PP. Kiernan, Callaghan et Rouleau ; MM. J. J. Curran, C. R., M. P., l'échevin Tansey, P. S. Murphy, J. Daley, Dr Leblanc et les professeurs Reynolds et Doré.

M. J. T. Anderson, principal de l'école, ouvrit la séance par la lecture de son rapport annuel, qui fut des plus satisfaisants, et qui fait honneur non seulement à lui-même, comme principal, mais encore à tous ses professeurs, à cause de la bonne organisation et des succès marquants de l'année qui vient de finir.

Le programme, long et varié, comprenait des récitations, dialogues, discours par les élèves, entremêlés de charmants morceaux de piano habilement exécutés par Mlle Holland. Il serait inutile de passer en revue les détails de ce programme qui fut rempli à la satisfaction de toute l'assemblée.

Après la distribution des prix ordinaires, on distribua les prix spéciaux, riches volumes, généreusement offerts par les RR. PP. Hogan et Kiernan, et choisis parmi les meilleurs auteurs modernes ; et dix médailles d'argent présentées par M. P. S. Murphy.

Voici la liste des prix spéciaux avec les noms des heureux concurrents : Le prix du P. Kiernan pour l'instruction religieuse, décerné à Patrick Malone ; la médaille en bronze dorée présentée par M. P. S. Murphy fut emportée par John Lennon. Les médailles d'argent offertes par M. P. S. Murphy, pour la politesse, la propreté et le bon langage furent décernées à MM. James McMahon, Michael Hayes, Joseph Favreau, Thomas Hartford, Patrick Malone, James Galley, Michael Leahy, Domina Tougas et Camille Marengo.

Deux élèves de l'école adressèrent ensuite à l'assemblée de touchantes paroles d'adieu ; M. Domina Tougas s'exprima en français, et M. James McMahon, en anglais.

Nous eûmes le plaisir d'entendre de chaleureux discours de la part des RR. PP. Kiernan, Callaghan, Rouleau et M. J. J. Curran, M. P., après quoi l'assemblée se dispersa.

L'Ecole Sarsfield, Pointe St-Charles.

Le 26 juin dernier, avait lieu, dans la grande salle de l'Ecole Sarsfield, une séance pleine d'intérêt. La salle, richement décorée, réunissait dans son enceinte un grand nombre de citoyens marquants, parents et amis des élèves. C'était la distribution des prix, prix d'une richesse inaccoutumée et très nombreux.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Association des Instituteurs catholiques
de Montréal et de la banlieue.

SÉANCE DU 30 JUIN.

Présidence de M. A. D. LACROIX.

PRÉSENTS :—MM. L. A. Primeau, Michael Daly, R. Martineau, G. Gervais, A. Leblond de Brumath, J. B. Demers, J. B. Curotte, J. Baril, T. Ramsay, J. L'Heureux, E. Thibault, C. Dupuis, J. Baulne, J. Roch, B. Meloche, E. Colfer, C. Leblanc et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière séance.

M. Cyprien Dupuis donne une conférence sur *Rome païenne*.

Qu'est-ce que Rome païenne, dit-il ?

« C'est la ville dont l'histoire étonnante nourrit l'enfance de l'homme. Elle n'est plus, il est vrai, mais des ruines sont là : témoins vingt fois séculaires de ce qu'elle a été ; ruines qui redisent et rediront sans cesse sa grandeur, sa puissance, sa majesté et son empire. »

Le confrencier développa, on ne peut mieux, cette première parti de son travail. Il nous fit voir ensuite que Rome avait été la métropole de la religion aussi bien que de la science. Il termina en parlant du grand miracle accompli par la croix du Christ, miracle qui tout en transformant Rome païenne en Rome chrétienne, assurait aussi le salut du genre humain.

M. Dupuis a traité un sujet connu depuis longtemps ; cependant il a réussi à intéresser son auditoire : d'abord par son débit qui est excellent, puis par la manière originale avec laquelle il a su présenter les faits.

M. le président exprime à M. le confrencier la joie qu'il a éprouvée en entendant la lecture de son travail. Il prie ce monsieur de vouloir bien compléter la tâche qu'il s'est imposée.

L'ordre du jour appelle la suite des délibérations sur le changement des règlements de l'Association.

M. J. B. Demers : A la dernière assemblée, j'ai demandé qu'une séance *extraordinaire* eût lieu aujourd'hui, dernier samedi du mois ; j'espérais que les instituteurs assisteraient en grand nombre à cette séance. Je puis me convaincre ce

soir, qu'il faudrait changer non pas le jour de nos réunions ; mais les dispositions de la plupart de ceux qui brillent par leur absence.

M. L. A. Primeau exprime l'opinion que le vendredi doit être conservé comme jour de nos réunions.

Il a déjà eu occasion de donner les raisons qui semblaient le plus militer en faveur de cet avancé. Les nombreux avantages qu'offre le vendredi sur le samedi sont incontestables.

M. Michael Daly partage l'opinion de M. L. A. Primeau. Il croit que le vendredi est le jour qui réunira le plus grand nombre d'instituteurs. Ceux qui sont mariés, dit-il, ne pourront jamais être présents le samedi.

M. le président : L'essai que nous venons de faire du samedi, comme étant le jour qui conviendrait le mieux à nos réunions mensuelles, est loin de répondre à l'attente générale. Comme l'a fort bien dit M. Demers, le difficile sera toujours de changer les dispositions des *absents*. C'est à vous, messieurs, qui assistez régulièrement à nos séances, qu'appartient la tâche de résoudre ce problème. L'opinion de cette assemblée, d'après l'épreuve qui vient d'être faite, est que le jour de nos conférences ne soit pas changé. Donc, comme d'habitude, nous nous réunirons dans cette salle le dernier vendredi de chacun des mois de l'année scolaire. Le mois de juin, cependant, fera exception à cette règle. Vu l'approche des vacances, il faudra s'assembler quelque un des jours de l'avant dernière semaine.

M. le président ajourne ensuite la séance.

C. LEBLANC, Secrétaire.

Influence de l'exemple dans l'éducation du caractère.

1. *L'éducation* du caractère est en grande partie une question d'exemple : car nous laissons tous aller inconsciemment à prendre le caractère, les mœurs, les habitudes et les opinions de ceux qui nous entourent. De bons principes peuvent avoir une grande influence ; mais de bons modèles en ont une bien plus grande encore, parce que ces derniers nous offrent l'instruction en action, la sagesse à l'œuvre. Les bons conseils et

les mauvais exemples ne font que bâtir d'une main pour renverser de l'autre, l'exemple, pour muet qu'il soit, étant un des plus puissants instructeurs qui soient au monde.

2. L'enseignement oral peut bien nous indiquer la voie ; mais c'est la force persistante et silencieuse de l'exemple qui, se communiquant à nous par les habitudes et se mêlant à notre existence même, nous entraîne avec elle. Heureux donc si cet exemple nous incline du côté du bien ! *Les bons exemples* ont certainement leur poids ; mais, s'ils ne sont pas accompagnés de bons exemples, ils n'ont qu'une influence relativement faible ; et si l'on y fait attention, on verra que l'expérience de la vie nous montre d'ordinaire les termes du dicton : "Fais ce que je dis et non ce que je fais," renversés et rétablis dans leur ordre logique.

3. L'exemple, même dans les choses triviales en apparence, a donc une importance d'autant plus grande qu'il se mêle sans cesse à la vie des autres, et contribue forcément, en bien ou en mal, à former leur caractère. C'est ainsi que nous voyons le caractère des parents et des maîtres se reproduire constamment dans les enfants, et les exemples d'affection, de discipline, d'ordre, de travail, d'empire sur soi-même, de bonté qu'ils leur donnent chaque jour, vivre et agir encore, alors que tout ce qu'on a appris par cœur est depuis longtemps oublié. Et c'est ce qui faisait dire à un certain sage que ses enfants étaient sa vie future. *La simple manière d'être et d'agir naturelle à un père, à une mère, à un maître, peut suffire pour donner au caractère de l'enfant un cachet qui ne s'efface jamais.*

4. Et qui pourrait dire combien de jeunes gens se sont arrêtés sur la pente fatale, en songeant à quelque parent bien-aimé dont il ne fallait pas déshonorer la mémoire en commettant quelque acte indigne ou en se complaisant dans quelque impure pensée. Les moindres bagatelles acquièrent ainsi de l'importance et deviennent susceptibles d'influencer le caractère des hommes. "Un baiser de mère, disait le célèbre artiste anglais Benjamin West, fit de moi au peintre." C'est de la direction que des choses en apparence si insignifiantes impriment à l'enfance, que dépendent principalement le succès et le bonheur futur de l'homme fait. En vérité l'influence journalière

que les parents exercent sur les enfants par la vie qu'ils mènent est si grande, que le meilleur système d'éducation paternelle, et j'ajouterai d'éducation scolaire, peut se résumer dans deux mots : Améliore toi toi-même.

SAMUEL SMILES.

PHYSIOLOGIE.

DE LA SOIF.

La soif est un sentiment impérieux, presque toujours pénible et douloureux, qui avertit l'individu de la nécessité d'introduire des liquides dans son estomac.

C'est un besoin plus pressant que la faim et dont la marche est plus pénible. La privation totale des liquides entraîne la mort au bout de 4 à 5 jours.

La sensation de la soif se fait sentir dans le gosier, et voici ce qui prouve qu'elle y a son siège :

1° Elle s'y traduit par une impression de sécheresse et d'ardeur.

2° Si l'on examine la muqueuse du pharynx d'un animal mort par la privation des liquides, on la trouve enflammée.

3° En se gargarisant et en humectant la gorge sans avaler les liquides, on fait passer la soif.

4° Dans les maladies où il est impossible de faire passer quelque chose par la gorge, l'application de topiques, de fomentations, de sangsues, de cataplasmes à la gorge pour la maladie même, peut aussi calmer la soif violente du patient.

La cause première réside dans le sang qui s'est épanché par les pertes qu'il a faites dans les sécrétions. Alors, étant épuisé, il ne peut plus former des mucosités ; le gosier se dessèche et la soif se manifeste. Si l'on introduit une sonde par l'œsophage dans l'estomac, de manière que le liquide, coulant par cette sonde ne puisse humecter le pharynx, et que l'on fasse passer par là de l'eau dans l'estomac, la soif s'arrête instantanément. Cette eau s'est introduite dans le courant de la circulation.

Une autre preuve, c'est celle de l'amiral Anson. Ses équipages étant tourmentés par la soif, et l'eau douce leur manquant, il fit tremper les chemises dans l'eau de mer, en fit couvrir les matelots et parvint ainsi à les soulager.

Dans un bain chaud, la soif est nulle à

cause de l'absorption qui se fait par la peau et les poumons. Les vapeurs d'eau mêlées à l'atmosphère sont inspirées.

Les causes éloignées de la soif sont toutes celles qui produisent la diminution des liquides du sang, celles qui peuvent irriter la muqueuse du pharynx, enfin les maladies cérébrales.

Sous les premières se rangent :

1^o La soustraction des boissons ;
2^o La perte de sang à la suite d'hémorragies. On sait que sur le champ de bataille le cri général des blessés est pour demander à boire ;

3^o La transpiration ;

4^o Les évacuations intestinales nombreuses.

Les causes qui appartiennent au deuxième chef sont les suivantes :

1^o Les aliments poivrés, salés, épicés ;

2^o Chose singulière, c'est que la soif peut aussi se produire par les boissons. L'appétit vient en mangeant, dit-on, mais il serait bien plus exact de dire que la soif vient en buvant ;

3^o La dessiccation de l'air ;

4^o L'exercice de la voix.

La soif peut naître d'un état particulier du cerveau. Qu'une personne faible se trouve sous l'impression d'une influence morale douloureuse, le premier besoin qui se fera sentir après la crise sera celui de boire un verre d'eau. Dans certaines maladies cérébrales, la faculté de boire peut être pervertie : dans la rage, l'individu refuse toute boisson.

DEVOIR.—Qu'est-ce que la soif ?—Où se fait sentir la soif et prouvez-le.—Quelle est la cause première de la soif ?—Citez des faits qui le prouvent.—Énumérez les causes éloignées de la soif. — Dr A. J. — *La Gymnastique scolaire.*

Education par les fables

LE CHIEN DE CHASSE

Un jeune chien suivait un Lièvre à course agile ; Il en voit un second, il quitte le premier ; En rencontre un troisième, il poursuit ce dernier. Son père, vieux routier, lui dit : "Jeune imbécile. Quand on veut prendre un lièvre, il faut n'en [suivre qu'un.]

Pour en courir plusieurs on n'en attrape aucun. A bien d'autres qu'à toi l'avis serait utile."

Ce chien raisonnait assez bien :
Mais d'objets en objets la jeunesse étourdie
Aime à passer, et craint une étude suivie ;
Sans elle cependant on ne parvient à rien.

MOTS A DÉVELOPPER.

Lièvre. — Quadrupède très vif, très timide et très agile, de poil entre gris et roux, un peu plus grand que le lapin. Il a les oreilles longues et les pattes de devant plus courtes que celles de derrière.

Routier. — Homme, animal devenu habile par une longue pratique, qui connaît la finesse.

Imbécile. — Dépourvu d'esprit, de raison.

RÉFLEXION MORALE.

Un vieux proverbe dit : *On ne court pas deux lièvres à la fois, on risque de n'en attraper aucun.* Ce proverbe et la leçon donnée par le chien à son fils vous porteront peut-être à réfléchir. Si vous passez subitement d'une étude à une autre, vous vous exposez à ne rien apprendre. Aucun travail n'a besoin de suite, d'application continue, comme celui auquel vous vous livrez en classe, et qui a pour but de développer votre cœur, votre intelligence, de vous donner les notions qui vous servent très utiles plus tard. N'agissez pas avec précipitation ; soyez laborieux, persévérants ; faites bien ce que vous entreprendrez ; finissez-le toujours. Sans suite, on vous le dit plus haut, on ne parvient à rien.

B. S.

QUESTION DE GRAMMAIRE.

La locution MALGRÉ, OU PLUTÔT A CAUSE DE, suivie d'un nom, est-elle correcte ?

Cette phrase : "La gracieuse lettre de M. l'abbé** a dû vous faire beaucoup de plaisir, malgré ou plutôt à cause de son post-scriptum," a été signalée comme coupable d'un gros solécisme, et rectifiée aussitôt de la manière que voici : La gracieuse lettre de M. l'abbé** a dû vous faire beaucoup de plaisir, malgré son post-scriptum, ou plutôt à cause de ce post-scriptum. Je vais essayer de prouver qu'il n'y a pas là une faute, mais peut-être une légère incorrection, préférable à la longueur de la phrase correcte.

Lorsqu'un mot est sous la dépendance d'un autre mot, les grammairiens disent que le premier est régime ou complément de la loi ; complément, parce qu'il en subit la loi ; régime, parce qu'il en complète la signification. Il suit de là que,

pour avoir un régime ou complément, un mot doit par lui même présenter à l'esprit une idée nette et claire, mais susceptible d'être complétée, et en même temps avoir le droit, par sa nature, d'exercer sa domination sur un autre mot : ces deux conditions sont nécessaires. Donc, sont considérés comme pouvant avoir des régimes ou compléments les noms, certains adjectifs, quelques pronoms, les verbes et les participes, à quoi l'on ajoute un très petit nombre d'adverbes formés d'adjectifs, comme *antérieurement*, *indépendamment*, etc., et les adverbes de quantité ; d'autre part, peuvent être employés comme régimes ou compléments les noms, certains pronoms, les infinitifs des verbes et tout mot pris substantivement. Ce serait presque une irrévérence que de rappeler au lecteur ce qu'on entend par régime ou complément *direct*, *indirect* ou *circonstanciel*.

Les grammairiens posent ensuite comme règle générale qu'il faut donner à chaque mot le régime ou complément qui lui appartient. Appliquant cette règle aux noms et aux personnes, nous dirons :

- 'Le livre de Pierre, et non, le livre à Pierre ;
- Celui de Paul, et non, celui à Paul ;
- Les chevaux de mon père, et non, les chevaux à mon père ;
- Ceux de mon oncle, et non, ceux à mon oncle.

Quelquefois le changement de forme modifie le sens. Ainsi *une boîte à plumes* n'est pas la même chose qu'*une boîte de plumes* ; *une caisse à liqueurs* n'est pas la même chose qu'*une caisse de liqueurs*.

De même un nom ou un pronom peut être sous la dépendance de plusieurs adjectifs, mais alors il faut que cette dépendance soit exprimée de la même manière. Ainsi l'on dira très bien : *C'est un bonheur d'être utile et cher à sa patrie* ; tandis qu'on ne saurait dire : *Cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* veut à et *chéri* veut de. Il n'y a ni exception ni difficulté.

Cette règle s'applique également aux verbes. Si l'on donne à plusieurs verbes le même régime ou complément, il faut qu'il soit de la même nature et présenté sous la même forme. Ainsi, les phrases suivantes sont correctes : *L'ennemi attaqua et prit la ville* ; *ces navires entrent et séjournent dans le port* ; mais celles-ci ne

le sont pas : *Il attaqua et s'empara de la ville* ; *plusieurs personnes entrent et sortent de ce port chaque jour*. On les corrige en disant : *Il attaqua la ville et s'en empara* ; *plusieurs vaisseaux entrent dans ce port et en sortent chaque jour*. Citons cependant les phrases suivantes : *Il est établi dans son presbytère comme une garde avancée aux frontières de la vie, pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume de douleur.* (CHATEAUBRIAND.) *Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique, dans laquelle entrent et sortent par quatre portes cochères des charriots chargés de toutes les dépoüilles de la campagne.* (VOLTAIRE.) *Des milliers de personnes qui, avant moi, n'avaient point osé, d'autres qui n'avaient pas pu, d'autres enfin qui n'avaient pas songé à voyager, vont s'y résoudre à mon exemple.* (XAVIER DE MAISTRE.) La règle est violée, c'est incontestable ; or on ne saurait admettre que de tels écrivains ne l'ont pas connue. Peut-on supposer qu'ils n'ont pas remarqué leurs fautes ? Je le veux bien ; mais j'incline à croire qu'à une incorrection grammaticale ils ont préféré la contexture de la phrase. Est-ce un exemple à suivre ? La loi dit : Non.

Maintenant est-on fondé à soutenir que l'on doit se comporter de la même manière à l'égard des prépositions ? D'abord, une proposition peut-elle avoir véritablement un régime ou complément ? Je ne le pense pas. De sa nature, la préposition, mot invariable, sert uniquement à exprimer les rapports divers que les mots ont entre eux, sans présenter, par elle-même, une idée nette et claire, sans exercer de plein droit une action sur le mot suivant, sans avoir besoin, elle toute seule, d'être complétée. Dirait-on, pour m'arrêter, qu'en grec et en latin les prépositions *gouvernent* tel ou tel cas ? Cela n'est pas exact ; car les hellénistes et les latinistes savent très bien qu'un bon nombre de prépositions grecques et quelques prépositions latines ne veulent pas toujours le même cas, et que ce cas dépend absolument du *verbe* qui le *gouverne* réellement : voilà la vérité, elle est en ma faveur. Il est donc rationnel de considérer les différentes prépositions comme destinées à former avec les mots qui suivent les régimes ou compléments indirects des mots qui les réclament. Encore faut-il remarquer que souvent les prépositions ne remplissent pas

leur rôle ; ainsi dans *il importe DE travailler, cet enfant aime A jouer, l'orateur cessa DE parler*, les prépositions ne sont introduites que par *gallicisme*, car *travailler* est sujet réel de *importe*, *jouer* est régime direct de *aime*, et *parler* régime direct de *cessa*.

Cela posé, on s'explique fort bien comment il se peut faire que deux prépositions se suivent, ayant pour toutes deux un seul et même mot complémentaire, et qu'on dise, par exemple : *Ces orateurs ont parlé pour et contre le projet de loi* ; le verbe *ont parlé* a ici deux compléments exprimés de la même manière à l'aide d'une ellipse, *pour le projet, contre le projet*, et il en sera ainsi toutes les fois qu'on se servira de prépositions simples, de véritables prépositions pouvant être unies par une conjonction. *Il a plu avant, pendant et après la fête ; j'agirai de la sorte envers et contre tous ; revenez avec ou sans votre frère.*

Mais nous avons créé les locutions prépositives, c'est-à-dire des assemblages de mots ordinairement formés d'un nom ou d'un adverbe suivi d'une préposition simple, lesquels, disent certains grammairiens, font l'office d'une préposition : tels sont, par exemple, *en faveur de, à cause de, en opposition avec, contrairement à*, etc. Cette dernière allégation est vraie, lorsqu'une locution est la traduction littérale d'une préposition latine ou grecque ; elle est très contestable dans tout autre cas. Quoi qu'il en soit, on ne pas dire correctement : *Ces orateurs ont parlé contre et en faveur du projet de loi*, parce que le verbe *ont parlé* aurait deux compléments exprimés de différentes manières ; il en serait de même toutes les fois que le complément d'un verbe serait formé d'une préposition simple et d'une locution prépositive suivies d'un seul et même nom ou pronom, ou bien de deux locutions prépositives terminées par une préposition différente. On corrige la phrase précédente en disant : *Ces orateurs ont parlé contre le projet de loi et en faveur de ce projet*, correction qui n'est ni courte ni gracieuse.

Je viens donc de me condamner moi-même : il ne m'en coûte pas d'en convenir, mais avec certaines réserves. D'abord la phrase : *Cette lettre a dû vous faire beaucoup de plaisir, malgré, ou plutôt à cause de son post-scriptum*, est parfaitement claire ; elle présente à l'esprit les deux

idées opposées qu'elle exprime ; c'est bien quelque chose, et je crois que le mérite de la concision compense au moins ce qu'elle peut avoir de défectueux, surtout en comparaison de la phrase ainsi corrigée : *Cette lettre a dû vous faire beaucoup de plaisir, malgré son post-scriptum, ou plutôt à cause de ce post-scriptum*. Voici, du reste, deux phrases entachées de la même faute : *Il était impossible de voir une plus charmante figure, un extérieur plus simple et plus gracieux, un sourire plus attachant, malgré et peut-être à cause d'une expression de tristesse pour ainsi dire chronique*. (G. SAND.) *Bientôt elle devint l'idole de la grande duchesse douairière qui, malgré ou à cause de ses quatre-vingt-dix ans, aimait à la folie tout ce qui était jeune et charmant*. (E. SUE.) Certes, si la saine morale proupe à bon droit les œuvres de ces deux auteurs, on ne peut leur contester le talent de bien écrire. Qu'on essaie de corriger ces phrases comme le voudrait la grammaire, jamais ces écrivains ne consentiraient à signer de pareilles difformités.

Comment donc expliquer cette incorrection presque forcée ? C'est que le latin impose ici sa loi. Dites à un sixième de traduire : *Je ferai cela malgré vous* ; il ouvre son rudement, puis il écrit : *Hoc faciam, te invito*. Par analogie, s'il veut traduire : *Je ferai cela à cause de vous*, il mettra : *Hoc faciam, te volente*. Réciproquement, donnez-lui la phrase latine : *Hoc faciam, te invito aut volente*, il sera entraîné à traduire : *Je ferai cela malgré ou à cause de vous*. C'est que le mot *malgré* n'est pas une véritable préposition, comme *à, de, par, avec, dans*, etc. ; il forme plutôt avec les mots qui suivent un membre de phrase indépendant, ce que les latinistes appellent un *ablatif absolu*, et les Grecs un *génitif absolu*, parce que tous ces mots se mettent à l'un de ces deux cas ; par opposition, *à cause de* sera traité de la même façon, et l'un et l'autre seront considérés comme équivalant à un adjectif ou à un participe.

Enfin, une autre raison me semble capable de fléchir la rigueur grammaticale. Les deux mots en litige, *malgré, à cause de*, sont, non pas unis, mais séparés par *ou plutôt* ; or la conjonction, *ou*, toute seule, a le privilège de produire souvent l'exclusion de ce qui la précède à l'avantage de ce qui la suit ; ainsi, dans les phrases : *Il faut une force ou une adresse*

bien rare pour renverser ces obstacles : la douceur ou la violence en viendra à boat, la conjonction ou exclut force pour faire accorder rare avec adresse ; elle exclut douceur pour faire accorder viendra avec violence, de sorte que l'analyse sous-entend l'adjectif rare après force et le verbe viendra après douceur : ce sont des propositions elliptiques. Par conséquent, si, après malgré, je mets une virgule, si à la conjonction ou j'ajoute plutôt, l'exclusion devient plus tranchée, l'ellipse apparaît sans effort, et les yeux ni les oreilles, pas plus que l'esprit, ne s'en trouvent choqués.

Soyons sévères observateurs des lois grammaticales ; ce n'est certes pas moi qui m'y opposerai, surtout en présence des mutilations sans nombre que de nos jours on fait subir à la langue française ; mais ne taxons pas avec trop de rigueur des écarts qui se justifient par leur raison d'être, et n'oublions pas qu'ici en particulier la lettre tue et l'esprit vivifie.

SOLUTION. — Une préposition et une locution prépositive différente liées par une conjonction exigent en général la répétition du mot qui les complète ; mais le membre de phrase *malgré, ou plutôt à cause de son post-scriptum*, ou tout autre semblable, peut être toléré, quand l'idée est claire, l'ellipse facile à concevoir, que le style en devient plus concis, et que la phrase correcte offrirait une répétition de mots désagréable.

P. A. BEDUCHAUD.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

(Attirer spécialement l'attention des élèves sur la signification des mots en italique.)

Le concile de Trente a ordonné la publication de trois bans, pour empêcher les mariages clandestins.

(TRÉVOUX.)

Après de ma retraite, est un *banc* de rocher. On je puis à mon gré m'asseoir ou me coucher.

(LAMARTINE.)

Ce navire a échoué sur un *banc* de sable.

(ACADÉMIE.)

La chair du *bar* est légère, consistante et très fine ; il est classé parmi les poissons plats.

(BESCHERELLE.)

On appelle *bard* une forte civière dont on se sert pour transporter des moellons, des pierres, et d'autres matériaux de construction.

Je vis arriver un grand nombre de mulets chargés de *barres* et de lingots d'argent.

(LE SAGE.)

La mer est rendue impraticable par une *barre* qui règne le long de la côte.

(RAYNAL.)

On *barre* les passages lorsqu'on les garde et qu'on s'y retranche.

(TRÉVOUX.)

Les toits élevés de ces maisons sont formés de *bardeaux* de chêne et couverts de chaume.

(H. MARTIN.)

L'équipage consistait en trois *bardots* d'Auvergne.

(LE SAGE.)

Le *basilic* se nourrit de limaçons et d'insectes, comme la plupart des lézards.

(DUMÉRIEUX.)

Lors de l'établissement du christianisme, beaucoup de *basiliques* furent changées en églises, dont quelques-unes conservèrent l'ancien nom de ces monuments.

(ACADÉMIE.)

La veine *basilique* proprement dite, celle sur laquelle on pratique la saignée, est située à la partie interne du bras, et naît au pli du coude, de la réunion des veines médiane et cubitale.

(BESCHERELLE.)

Aujourd'hui pour les fusils de chasse, et en grande partie pour les armes de guerre, on remplace le *bassin* par un nouveau système de percussion.

(BESCHERELLE.)

En botanique, on appelle *bassin* (ou *bacin*) une plante que l'on désigne vulgairement sous le nom de *bouton d'or*.

Il m'alla chercher un verre d'eau, tandis que ma mère me *bassinait* le visage.

(J.-J. ROUSSEAU.)

De quart d'heure en quart d'heure, les deux *ballants* ferrés de toutes les portes de Jérusalem s'ouvraient.

(LAMARTINE.)

Par l'ouragan fouettée et *ballant* les vitraux, La pluie, en ruisselant, obscurcit les carreaux.

(LAMARTINE.)

Bâtons immédiatement nos moutures et partons.

Nous *battons* toute la plaine sans pouvoir trouver de gibier.

Parbleu, je le ferais mourir sous le *bâton*, S'il m'avait soutenu des faussetés pareilles.

(MOLIÈRE.)

Nous nous *battons*, je blesse mon adversaire, et je prends aussitôt la fuite.

Je suis las d'être bien *battu* et mal nourri ; je vous prie que nous comptions ensemble, et je vous demande mon congé.

(REGNARD.)

En Russie, les chasses en *battue*, fort divertissantes pour la société qu'elles réunissent, ne présentent comme chasses que de petits résultats.

(L. VIARD.)

Le grand *bau* ou maître *bau* sert à mesurer la plus grande largeur du bâtiment, et à fixer les dimensions des mâts.

(ACADÉMIE.)

Le chien *baud* appartient à une race de chiens courants, qui viennent de Barbarie, et qui sont propres à la chasse du cerf.

Les chevaux arabes sont les plus *beaux* que l'on connaisse.

(BUFFON.)

Je vous ai dit le *beau* de l'aventure ; mais voici le laid.

(ACADÉMIE.)

Non seulement un propriétaire doit passer des *baux* à long termes, mais encore il doit éviter de louer trop cher, afin de rendre possibles les améliorations.

(J. DROZ.)

Les gens de mauvaise foi sont des pieds *bots* en affaires ; ils marchent difficilement.

(POITEVIN.)

Le saumon se nomme vulgairement *bécard* (ou *beccard*.)

Quand le dièse ou le bémol sont accidentels, un seul *bécarre* suffit pour remettre la note à son élévation naturelle.

(MILLIN.)

L'onde molle et silencieuse *baignait* le pied du temple.

(CHATEAUBRIAND.)

On distribua aux prisonniers des *beignets* cuits au soleil et des œufs durcis.

(MICHAUD.)

J. O. C.

Phrases à corriger.

1. Comme une meute qui a couru le lièvre sans succès revient piteusement vers le chasseur l'oreille basse, ainsi que les bravi retournaient confus et mortifiés vers don Rodrigo.

2. Je connaissais depuis mon enfance le médecin Jeanroi, vieillard de plus de quatre-vingt ans, d'une probité peu commune, et profondément attaché à la famille royale.

3. Pourquoi ne se sont-ils pas contenté de s'attaquer à nous et à nos amis, de dénoncer notre impiété ?

4. Un homme influent est arrêté, les meilleurs avocats sont chargés de le protéger devant le magistrat pour empêcher qu'il soit condamné à subir son procès aux assises criminelles.

5. A ce moment, don Bosco reconnut dans son agresseur un des détenus qu'il

avait autrefois catéchisé dans la prison de Turin.

6. Notre Renaissance s'est aussi produite lorsque le pays était sous le talon de quelques despotes, qui n'ont pas été des Mécène ; mais c'est l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie qui leur ont servi d'aiguillon.

7. C'est une ode magnifique embrasant toute notre histoire et rappelant ses plus beaux traits dans une langue que M. F. n'a jamais parlé avec plus d'énergie et de richesse.

8. Rien de plus profitable pour la piété chrétienne que les nombreux exercices de piété, la plupart indulgenciés, que ce volume renferme.

9. O amour maternel, entre tous les sentiments bénis qui nous viennent du Ciel, vous êtes le seul qui gardez votre toute-puissance lorsque les autres se sont flétris ou effeuillés... !

10. Privé du compagnon de sa vie, lady ** reporta toute son affection sur ses enfants, et ceux qui l'ont connu savent jusqu'à quel point elle s'intéressait à eux.

11. Les élèves, pour venir au secours de leur Alma Mater, et lui donner une marque de leur reconnaissance, se sont imposés des sacrifices héroïques.

12. Aussi un bon nombre des descendants de ces expatriés volontaires joueront-ils un rôle important dans la nouvelle patrie qu'ils se sont choisis.

13. Tout autre vue ne serait qu'un leur pour votre pays et une duperie pour vous-même.

14. En assez peu de temps, ses succès, dûs à ses études, à son activité et à son dévouement, lui avait acquis une nombreuse et lucrative clientèle.

15. Par ses études variées, ses rares facultés de compréhension, sa mémoire heureuse, sa dialecte serrée, et son esprit lucide et vif, il s'élève bien au-dessus du cercle de sa pratique professionnelle, du terre-à-terre des connaissances communes.

Corrections.

- ainsi les bravi retournaient.....
- vieillard de plus de quatre-vingts ans.....

3. Pourquoi ne se sont-ils pas contentés de.....
 4. qu'il ne soit condamné.....
 5. qu'il avait autrefois catéchisés....
 1. qui n'ont pas été des *Mécènes*.....
 7. et en rappelant les plus beaux traits n'a jamais parlé.....
 8. Rien de plus profitable à la piété chrétienne que les nombreux exercices renfermés dans ce volume, et à la plupart desquels sont attachées des indulgences.
 9. vous êtes le seul qui *garde sa toute-puissance*, ou *seul, vous gardez votre toute-puissance*.....
 10. qui l'ont *connue*.....
 11. se sont imposé.....
 12. qu'ils se sont *choisie*.
 13. *Toute autre vue*..... qu'un *leurre*....
 14. *dus à ses études*..... lui *avaient acquis*.....
 15. sa *dialectique serrée*.....

J. O. C.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Une somme de \$238 est distribuée par portions égales aux pauvres d'un village ; ces derniers sont au nombre de 14 : quelle est la part de chacun ?
 Réponse : \$17.

Solution :

$$\frac{\$238}{14} = \$17.00, \text{ part de cha-}$$

que pauvre

II. Combien y a-t-il de verges de drap dans une pièce qui a coûté \$108.80, si le prix de la verge est de \$3.20 ?
 Réponse : 34 verges.

Solution :

$$\frac{\$108.80}{\$3.20} = 34, \text{ nombre de verges demandé.}$$

III. On achète une boîte contenant 816 plumes pour les distribuer aux élèves de deux divisions d'une école ; les plus instruits, au nombre de 9, auront chacun une part double de celle de chacun des autres, qui sont au nombre de 30. Combien de plumes aura chaque élève ?
 Réponse : 34 et 17.

Solution :

Remplaçons les élèves de la 2^e division par des élèves de la première : nous aurons en tout 24 élèves.

$$\text{Alors } \frac{816}{24} = 34, \text{ nombre de plumes}$$

que recevra chaque élève des plus instruits.

$$\text{Et } \frac{34}{2} = 17, \text{ nombre de plumes}$$

que recevra chaque élève des moins instruits.

IV. Un champ de 79 arpents a été vendu \$542, y compris la récolte, estimé à \$68. A combien revient l'arpent de terre nue ?

Réponse : \$6.

Solution :

\$542 - \$68 = \$474, valeur du champ sans récolte.

$$\frac{474}{79} = \$6, \text{ valeur d'un arpent de terre nue.}$$

V. On a un panier de 240 pommes, un second de 265, un troisième de 284, et un quatrième de 229. Il s'y trouve 106 pommes de pourries, et l'on veut distribuer le reste par égales portions entre 38 personnes. Trouver la part de chacune.

Réponse : 24 pommes.

Solution :

240 + 265 + 284 + 229 = 1018 pommes, contenu des 4 paniers.

1018 - 106 = 912 = ce qui reste de pommes saines.

$$\frac{912}{38} = 24 \text{ pommes, part de}$$

chaque personne.

VI. Une balle de laine de 186 livres coûte \$93. A combien revient la livre ?

Réponse : \$0.50.

Solution :

$$\frac{\$93.00}{186} = \$0.50, \text{ ce que coûte}$$

la livre de laine.

VII Un fermier estime qu'il a encore 48,000 livres de foin à faire consommer ; il a 10 chevaux à nourrir, et il veut que ce qui lui reste dure 200 jours. Combien devra-t-il donner de foin par jour à chaque cheval ?

Réponse : 24 livres.

Solution :

$$\frac{48000}{10} = 4800 \text{ livres, ce que}$$

chaque cheval consommera en 200 jours.

$$\frac{4800}{200} = 24 \text{ livres, ce qu'il}$$

consommera par jour.

VIII. 28 moissonneurs et 16 moissonneuses ont reçu \$460.80 pour 16 jours de travail ; la journée d'un moissonneur a été payée double de celle d'une moissonneuse. Quel a été le gain de chaque personne par jour ?

Réponse : \$0.80 et \$0.40.

Solution :

En remplaçant les 16 moissonneuses par des moissonneurs, nous aurons en tout 36 moissonneurs :

$$\frac{\$1460.80}{36} = 12.80, \text{ gain d'un}$$

moissonneur pendant 16 jours.

$$\frac{\$12.80}{16} = \$0.80, \text{ gain d'un}$$

moissonneur par jour.

Le gain d'un moissonneur étant double de celui d'une moissonneuse :

$$\frac{\$0.80}{2} = \$0.40, \text{ gain d'une}$$

moissonneuse.

J.O.C.

Pensées diverses.

Il y a trois choses à consulter, savoir : le juste, l'honnête et l'utile.

(MARMONTEL.)

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs.

(LOUIS VEUILLOT.)

LECTURE POUR TOUS.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique"

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

DEUXIÈME PARTIE

AURORE

VI

Le trajet fut silencieux. Il régnait non pas de la curiosité entre ces braves gens rapprochés par Croisic, mais une émotion sourde, inavouée. Chacun se sentait le cœur gros ; les regards se baissaient comme s'ils redoutaient de s'em- plir de larmes en se rencontrant.

Lorsque l'Homme à la Peau-de-Bique et ses amis se trouvèrent dans la grande salle, Antoine ouvrit la porte de la chambre dont nous avons parlé, et y poussa doucement par les épaules les jeunes filles et le jeune garçon arrivés le matin. Il prit ensuite la main de Zacharie et la serra fortement, comme s'il voulait lui communiquer du courage, puis il l'entraîna dans la chambre dont il referma la porte après qu'Angéelus en eut franchi le seuil.

"Zacharie, dit-il, Zacharie, voici Sabin ton frère ; embrasse ta sœur Colette, et n'oublie pas Moucheronne !"

Il y eut entre les acteurs et les témoins de cette scène un indescriptible élan mêlé de sanglots, d'étreintes et de baisers. Puis à cette émotion violente succéda l'attendrissement ; chacun s'étonnait, s'émerveillait.

"Quoi ! cette belle fille était la Colette, effarouchée de chèvres et braconnière de poules ! Cette autre si pâle, si modeste, si jolie, était Moucheronne, que Zacharie porta tant de fois dans ses bras ! Et Sabin ! Sabin, c'était ce gars à l'œil intelligent et clair, dont la voix sonnait franche, dont le cœur battait fort ! Cette jeunesse active, pure, instruite, succédait à l'enfance misérable et vagabonde ! Les mendiants des Pierriers avaient, comme dans les contes de fée, dépouillé leur enveloppe grossière, animalisée, pour devenir ces fiers paysans, ces modestes artisans !"

Avec le sentiment de la transformation opérée grandit dans l'âme de tous la reconnaissance pour l'auteur de ces merveilles de la charité, de l'abnégation; Zacharie, Sabin, Colette et Moucheronne se jetèrent dans les bras de l'Homme à la Peau-de-Bique.

“ Ah ! merci, merci, leur dit Antoine, j'avais perdu mon âme et vous me l'avez rendue. J'avais oublié de pleurer, et des larmes coulent sur mes joues.....”

L'Homme à la Peau-de-Bique ouvrit la porte de la chambre, et, voyant la soupe fumeuse sur la table, et les convives rangés au tour, il s'écria :

“ A table ! à table ! ”

On mangea si l'on put, car la joie étouffait un peu les convives d'Autoine. Les enfants oublièrent même les friandises pour regarder de leurs grands yeux l'oncle et les tantes qui arrivaient de loin augmenter le nombre de ceux qui les gâtaient.

Au dessert on servit du vin vieux, et quand les verres furent remplis, Antoine se leva :

“ Au nouveau propriétaire des Pierriers, dit-il, au petit Antoine, mon filleul, à qui je l'offre comme dragées de baptême.

“ Angélus et Zacharie, étant ses tuteurs naturels, jouiront des revenus jusqu'à sa majorité. Je les prie seulement d'y garder Sabin, Colette et Moucheronne.”

L'Homme à la Peau-de-Bique enleva l'enfant dans ses bras et le plaça sur la table.

“ Fais le tour, dit-il, chacun ici te doit un baiser.

— Qui paiera notre dette ? demandèrent Angélus et Zacharie.

— Ne comptons pas, dit Croisic, je vous serais redevable... Vous m'avez fait aimer les autres, et vous m'avez donné la foi en Dieu.”

RAOUL DE NAVERY.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sociétés secrètes et la Société, ou philosophie de l'histoire contemporaine, par le P. N. Deschamps. Tome troisième : Notes et documents recueillis par M. Claudio Jannet. Fort volume in-8 de XIV, 703 pages. Prix : \$1.88 — Paris, Oudin frères, éditeurs. Mont-

(*) L'ouvrage complet, 3 vol. in-8. Prix \$5.63.

réal. J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires.

Extrait de la préface de ce volume :

“ Les notes et documents que nous publions aujourd'hui forment le complément de l'ouvrage du Père Deschamps.

“ Fidèles à sa pensée, autant qu'il était en nous, nous n'avons cessé de recueillir les aveux et les témoignages, émanés des sources les plus diverses, qui, dans ces dernières années sont venus confirmer ses appréciations et ses récits.

“ Nous avons également suivi jour par jour, les traces de la part prise par la Franc-Maçonnerie à la grande lutte engagée contre l'Eglise en Espagne, en Italie, en Belgique et surtout dans notre France. La place qu'elle tient ostensiblement dans le gouvernement de la troisième république, la pénétration de toutes les formes de la vie sociale à laquelle elle se livre sous nos yeux, ne confirment que trop les déductions tirées par le P. Deschamps, avec tant de perspicacité, de l'analyse des principes intérieurs de la secte.

“ La mesure de son action et ses procédés varient cependant selon les différents pays. Le tempérament particulier des peuples y apporte des modifications que l'observateur impartial doit constater. Aussi avons-nous consacré dans ce volume une série de chapitres aux sociétés secrètes en Angleterre, aux États-Unis, au Canada, en Irlande, au Brésil et dans les républiques de l'Amérique du Sud. Nous les avons étudiées aussi dans les événements d'Orient. Enfin nous avons saisi leurs manifestations extrêmes dans les récents attentats des *Anarchistes*.

“ L'autorité de l'ouvrage *les Sociétés secrètes et la Société* est aujourd'hui consacrée pouvons-nous dire, par les hautes approbations qu'il a obtenues dans l'épiscopat et dans le monde politique. On en jugera en lisant quelques-unes des lettres que NN. SS. les évêques ont daigné nous adresser à l'occasion de sa deuxième édition.”

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ racontée aux enfants, texte revu par un théologien, avec lettre et approbation de Mgr Lachat, évêque de Bale. Ouvrage orné de 76 belles gravures sur bois et de 4 chromo-lithographies; 1 vol. in-18 cart. Prix 45 cents. Einsiedeln, Benziger frères, éditeurs. J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires.

Lettre de Mgr Lachat aux éditeurs :

Après avoir fait examiner le charmant petit livre que vous vous proposez d'éditer en français, sous ce titre : *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, racontée aux enfants*, je suis heureux de pouvoir garantir la pureté de la doctrine et les excellents résultats qui seront produits par la diffusion de cet ouvrage. Laissez-moi vous féliciter sincèrement pour le choix et la belle exécution des gravures qui ornent le texte. Les principales scènes du saint Evangile, les lieux mémorables de la Palestine, aussi exactement retracés, ne manqueront pas de graver dans l'âme des jeunes lecteurs de salutaires et impérissables souvenirs.

Leçons élémentaires de Logique pratique, spécialement rédigées pour les pensionnats, par l'abbé Sylvain. Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque d'Avignon; 1 vol. in-18 cart. 30 cts. J. B. ROLLAND & FILS, libraires-éditeurs.

Voci des pages qui viennent modestement se présenter aux personnes vouées à l'enseignement et à celles qui vont finir leur éducation.

Dépourvues de toutes les divisions et de tous les termes scientifiques, afin de ne pas effrayer une jeune imagination, remplies de conseils pratiques dus à l'expérience, réduites aux questions qui ont un rapport direct avec la vie ordinaire, ces pages ne sont pas le fruit de la science : il y a eu presque plus de bonheur que de travail à les réunir.

Elles ne prétendent pas non plus rendre savants ceux qui les étudieront ; leur but en s'offrant à la jeunesse pour qui elles furent uniquement rédigées, est de donner un peu plus de force à la volonté et peut-être d'arrêter la mobilité de leur esprit.

Lisez, étudiez jusqu'à la fin ; accueillez ces leçons avec l'avidité du chercheur d'or, ramassant, malgré leur grossièreté apparente, toutes les parcelles de terre qu'il soupçonne recéler un peu de la poussière qu'il ambitionne.

Je n'ose pas vous dire : il y a de l'or dans ces pages ; mais telles qu'elles sont, vous saurez, si vous le voulez, vous les rendre utiles. N'est-ce pas le rayon de soleil, qui donne à la goutte de rosée l'éclat du diamant ? (Extrait de *l'Avant-propos*,

Traité de littérature française, à l'usage de la jeunesse, par une religieuse Ursuline du Sacré-Cœur ; 1 vol. in-12, cart. 30 cts. J. B. ROLLAND & FILS, libraires-éditeurs.

L'introduction de cet ouvrage dans un grand nombre de maisons d'éducation des plus importantes prouve son mérite et son utilité.

Il est divisé en trois parties et comprend :

10. Un précis de logique ; le style, ses qualités et ses ornements.

20. Les divers genres de composition : la description, l'amplification, la narration, la lettre et le discours oratoire.

30. Les règles de la versification et la définition des différents poèmes : poésies fugitives, petits poèmes et grands poèmes.

L'auteur s'est attaché surtout à la précision et à la clarté, qualités si nécessaires dans les traités élémentaires et néanmoins si rares. A-t-il atteint son but ? L'accueil si favorable fait à ce travail est la meilleure réponse à cette question.

La librairie J. B. ROLLAND & FILS vient d'ajouter à son fond d'ouvrages classiques une édition illustrée des *Fables de La Fontaine* ; 1 vol. in-18 cart. Prix : 20 cts.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge des fables de La Fontaine ; disons cependant que cet-

te nouvelle édition se recommande surtout par de nombreuses notes et par la correction du texte. Nous ne doutons pas que le prix réduit auquel elle est offerte ne la fasse adopter par un grand nombre de maisons d'éducation.

Méthode de lecture et de prononciation, préparée d'après la méthode de L. C. Michel, pour les écoles élémentaires, par MONTPETIT et MARQUETTE ; 1 vol. in-18 br., illustré de 63 vignettes ; *livre de l'élève*, la doz. 40 cts. ; *livre du maître*, chaque exemplaire 10 cts. — Montréal : J. B. ROLLAND & FILS, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue St-Vincent.

Avec l'introduction dans l'enseignement d'une nouvelle série de livres de lectures, il fallait comme livre préparatoire à la lecture de cette série, une méthode de lecture et de prononciation, simple, facile et basée sur une synthèse à la portée de toutes les intelligences. MM. Monpetit et Marquette ont eu une heureuse idée en adoptant le système de la méthode Michel, qui est aujourd'hui en usage dans toutes les écoles, en France en Belgique et en Suisse, et qui ne manquera pas de remplacer ici les autres syllabaires ou alphabets, du moment que cette méthode sera connue.

La méthode suivie par les auteurs pour initier les enfants à la connaissance des lettres et des mots est appuyée sur les lois mêmes de la nature, et par une gradation insensible mène l'enfant depuis la lettre A jusqu'à la lecture courante.

Pour captiver encore davantage l'attention des enfants, les éditeurs ont enrichi le texte de 63 vignettes représentant en gravures les lettres et les sons qui pourraient offrir quelque difficulté de prononciation.

Cette méthode sert aussi de préparation à l'écriture et à la connaissance des chiffres. Quelques lignes d'écritures mises en rapport avec les différentes leçons, préparent à la lecture des manuscrits et simplifient d'une manière sensible les difficultés que les enfants éprouvent d'habitude pour cette étude, et les chiffres qu'ils lisent au bas de chaque page, les habituent peu à peu à en graver la valeur dans la mémoire.

Au point de vue typographique, disons que l'impression forme un digne cadre à la matière. C'est clair, net, et il fait plaisir de jeter les yeux sur ces pages si bien imprimées avec des caractères neufs. Le tout ensemble est un véritable livre de l'enfant et l'on ne peut offrir que des félicitations aux auteurs et aux éditeurs sur leur entreprise et le soin qu'ils ont apporté pour la mener à bonne fin.

Dictionnaires et Encyclopédies.

ALEXANDRE, *Planche et Defauconpret*; *Dictionnaire français-grec*, in-12 rel. \$4.00.
BÉNARD : *Dictionnaire classique universel français*, historique biographique, géographique, etc. Nouvelle édition augmentée de toutes les modifications faites à la dernière édition du

- dictionnaire de l'Académie ; In-12 cart..... 80c.
- Le même, *édition illustrée* de plus de 2,000 gravures instructives ; in-12 cart..... 90c.
- BESCHERELLE : *Dictionnaire grammatical et usuel des participes français* ; in-12. 30c.
- Le même, cart..... 50c.
- BESCHERELLE (ainé) : *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* comprenant la biographie, la géographie, etc. ; 2 vol. in-4, demi-rel. chagrin..... \$15.00
- *Dictionnaire usuel de tous les verbes français* tant réguliers qu'irréguliers ; 2 vol. in-8..... \$3.00
- BESCHERELLE, jeune (H.) : *Dictionnaire classique de la langue française*, le plus exact et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre, et le seul où l'on trouve la solution de toutes les difficultés grammaticales et généralement de toutes les difficultés inhérentes à la langue française, suivi d'un dictionnaire géographique, historique, biographique et mythologique ; 1 vol. gr. in-8, relié en toile, \$3.75 ; relié demi-chagrin \$4.00
- BOUILLET : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, contenant l'histoire proprement dite, la biographie universelle, la mythologie, la géographie ancienne et moderne, etc. ; gr. in-8, demi-rel. dos en cuir..... \$6.50
- *Dictionnaire universel des sciences*, des lettres et des arts, comprenant les sciences métaphysiques et morales, les sciences mathématiques, physiques, naturelles, médicales, occultes, etc. les lettres : grammaire, rhétorique, poétique, etc. ; les arts : beaux-arts, arts d'agrément, arts utiles, etc. ; 1 vol. gr. in-8, demi-rel., dos en cuir..... \$6.50
- CLIFTON ET GRIMAUX : *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, composé sur un nouveau plan d'après les travaux d'Ogilvie, de Worcester, de Webster, de Johnson, de Bescherelle, de Littré, etc. ; 2 vol. gr. in-8, br. \$5.00 ; relié, dos en cuir..... \$6.50
- CONIL : *Encyclopédie populaire*, contenant dictionnaire français, avec tous les mots techniques, etc., biographie, histoire, géographie, architecture, technologie, inventions, sciences physiques, mathématiques et naturelles, etc., etc. ; 1 très fort volume gr. in-8 de 2,300 pages, à deux colonnes, rel. toile..... \$10.00
- Dictionnaire de l'Académie française*, 7e édition, dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes ; 2 vol. in-4, demi-rel. chag..... \$12.00
- Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation*. MARCHANDISES : Production, description, provenances et débouchés, etc. GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE COMMERCIALES. — MÉTÉOROLOGIE : monnaies, poids et mesures, etc. — COMPTABILITÉ : tenue des livres, arithmétique commerciale. — DROIT COMMERCIAL. — NAVIGATION. — DOUANES. — ÉCONOMIE POLITIQUE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE ; 2 très forts volumes gr. in-8 de plus de 1,400 pages chacun..... \$12.00
- Encyclopédie de famille* : Répertoire général des connaissances usuelles, publié avec le concours de savants, d'artistes et de gens de lettres ; 12 vol. petit in-8..... \$12.00
- FLEMING ET TIBBINS : *Grand dictionnaire anglais-français et français anglais*, rédigé sur les meilleures dictionnaires publiés en France et en Angleterre ; 2 forts v. in-4, demi-rel. chag. \$15.00
- GROVES : *A Greek and English Dictionary*, comprising all the words in the writings of the most popular Greek authors with the difficult inflections in them ; in-8, rel. basane..... \$2.00
- HOCQUART : *Petit dictionnaire de la langue française* suivant l'orthographe de l'Académie ; in-32 cart..... 30c.
- LACROIX : *Dictionnaire industriel à l'usage de tout le monde*, ou les 100,000 secrets et recettes de l'industrie moderne ; 2 forts volumes in-12, rel. toile. \$5.00
- LAFAYE (B.) : *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, avec une introduction sur la théorie des synonymes ; gr. in-8, demi-rel. chag \$7.00
- LAROUSSE : *Nouveau dictionnaire de la langue française*, par P. Larousse. Édition mise en harmonie avec la dernière édition du dictionnaire de l'Académie et illustrée de 1,500 figures ; in-18, cart..... \$80c.
- LITTRÉ (E.) : *Dictionnaire de la langue française* ; 4 vol. in-4 \$25.00 ; demi-rel. chagrin..... \$33.00
- Supplément au dictionnaire de la langue française ; 1 vol. in-4, br. \$3.00 ; demi-rel. chag..... \$4.00

- *Dictionnaire de la langue française*, abrégé du précédent, augmenté d'un supplément biographique, mythologique, historique et géographique, par A. Beaujean; 1 vol. in-8, demi-rel. chag \$4.50
- NOËL: *Dictionnaire latin-français*; in-8, rel. basane..... \$2.25
- *Dictionnaire français-latin*; in-8, rel. basane..... \$2.25
- *Gradus ad Parnassum*, ou nouveau dictionnaire poétique latin-français; in-8, rel. toile \$2.00; rel. basane. \$2.25
- NUGENT: *Nouveau dictionnaire français-anglais et anglais-français*, à l'usage des écoles; in-18, rel. toile..... 75c.
- PIGEONNEAU: *Manuel encyclopédique du commerce*, histoire, géographie et économie commerciales, comptabilité, arithmétique, change, correspondance, etc.; fort volume in-8 de 1,772 pages, demi-reliure. \$8.00
- PRIVAT-DESCHANEL ET FOCILLON: *Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées*, comprenant les mathématiques, la physique et la chimie, la mécanique, la technologie, l'histoire naturelle, la médecine, l'agriculture, etc.; 2 vol. gr. in-8 de 2620 pages à 2 colonnes, illustré de 3,000 gravures, demi-rel. chagrin..... \$12.00
- QUITARD: *Dictionnaire des Rimes*, précédé d'un traité complet de Versification; in-18, rel. toile..... 63c.
- ROBERTSON: *Dictionnaire de prononciation anglaise*; in-12, rel. toile \$1.25

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue Saint-Vincent,
Montréal.

SITUATION DEMANDÉE.

Une institutrice ayant une longue expérience dans l'enseignement, munie d'un diplôme d'école modèle de l'École Normal Laval, et possédant des certificats de première classe, sera disponible à la fin de la présente année scolaire.

Mlle ELISE SHELLING, *Institutrice*,
St-NORBERT D'ARTHABASKA.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner le français et l'anglais, se chargerait de la direction d'une école, soit à la ville, soit à la campagne. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

J. C. MICHAUD, *Instituteur*,
Ste-Mélanie d'Aillebout.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame.
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE: 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation: De midi à trois heures.

PURE COMPOSITION D'ARDOISE

Pour fabriquer soi-même et à peu de frais les tableaux noirs pour écoles, etc.

Il faut se rappeler que la PURE COMPOSITION D'ARDOISE, manufacturée par C. MONGEON & CIE, de Montréal, par sa nature même, dépose au fond des vases qui la contiennent; aussi est-il absolument indispensable pour obtenir une surface réussie, d'agiter avec soin le liquide afin que le pinceau doux dont vous vous servez soit imprégné de la partie solide; vous appliquez alors la Pure Composition d'Ardoise sur la planche, le mur ou le tableau que vous voulez noircir.

Ne versez pas une portion du liquide avant qu'il soit bien mêlé, et conservez-le dans le même état pendant toute l'opération. Si c'est une planchette ou un tableau que vous voulez couvrir, vous donnez d'abord deux couches, puis une troisième couche très légère, cela donne au travail un fini agréable.

Si vous opérez sur un mur, trois couches sont nécessaires à cause de la pénétration. Après chaque application, unes légèrement avec du papier sablé, mais non pas après la dernière couche.

On peut aussi employer la Pure Composition d'Ardoise pour couvrir les murs d'écoles, les tableaux de bois, le papier, le plâtre, la toile, le ferblanc, etc.

Une chopine, en donnant une couche, peut couvrir 75 pieds. Prix \$1.00.

Une pinte, en donnant une couche, peut couvrir 150 pieds. Prix \$2.00.

Un demi-gallon, en donnant une couche, peut couvrir 300 pieds. Prix \$4.00.

Tableau ardoisé avec la Pure Composition d'Ardoise, sur toile, un côté et monté sur rouleau, de 36 x 36 pouces, à \$1.50 chacun.

Le même, ardoisé des deux côtés, dont l'un réglé pour la musique, \$2.25.

Brosses pour tableaux noirs, \$2.00 la douzaine.

Craie pour tableaux noirs, ronde, en boîte de 100 à 200 carrée, en boîte de 144 à 300

Dépôt à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de
Québec.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.